



Bulletin Officiel

N° 4586 Lundi 21 Avril 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 2-3

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE DE PUBLIER LES INDICATEURS TRIMESTRIELS
AU BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER 4

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION
DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES 5-6

PAIEMENT DES DIVIDENDES

FCP AMEN PREVOYANCE 7
FCP AMEN CEA - 7
FIDLITY OBLIGATIONS SICAV 7
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 8

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ALKIMIA – AGO - 9
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT – AGO - 10

PROJET DE RESOLUTIONS

ALKIMIA 11
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT 12-14

COMMUNIQUE DE PRESSE

ESSOUKNA 15
S.P.D.I.T – SICAF - 15

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

SICAV BNA 16
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 16

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIEL

L'ACCUMULATEUR ASSAD 17
ELBENE 18
EL WIFACK LEASING 19
LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES 20
ARAB TUNISIAN BAK 21-23
SOCIETE MAGASIN GENERAL 24
LA SOCIETE MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS 25
ARAB TUNISIAN LEASE 26
SOTRAPIL 27
ASTREE 28-29
EURO-CYCLES 30
BIAT 31-33
TUNIS RE 34-35
CELLECOM 36-37
SIAME 38-39
ATTIJARI LEASING 40-41
LAND'OR 42-43
BEST LEASE 44
STAR 45-46
BANQUE DE L'HABITAT – BH - 47-48
CITY CARS 49
UBCI 50-51
SIMPAR 52
SIPHAT 53-54
SOMOCER 55
LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL S.A. 56-57

COURBE DES TAUX 58

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 59-60

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS LA SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING « TGH »

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne *

ANNEXE III

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31/12/2013

- MAC EQUILIBRE FCP
- MAC EPARGNANT FCP
- MAC EXCELLENCE FCP

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2013, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2014.

- Suite -

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2014, au plus tard le 20 Avril 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trim est re de l'exercice comptable N	Trim est re correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter notamment les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- la liste des actionnaires

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, **dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AMEN PREVOYANCE

Fonds Commun de Placement

Adresse : 9, rue du Lac Neuchâtel- Les Berges du Lac -1053 Tunis

AMEN INVEST gestionnaire de **FCP AMEN PREVOYANCE** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2013 fixés à **1,978 dinars par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **23 avril 2014** aux guichets du gestionnaire.

FCP AMEN CEA

Fonds Commun de Placement

Adresse : 9, rue du Lac Neuchâtel- Les Berges du Lac -1053 Tunis

AMEN INVEST gestionnaire de **FCP AMEN CEA** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2013 fixés à **1,018 dinar par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **23 avril 2014** aux guichets du gestionnaire.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2014, **FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 et à compter **du mardi 22 Avril 2014**,

**Un dividende de
3,914 dinars par action**

Ce dividende est payable aux guichets de **MAC SA** et de **l'AMEN BANK**.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS
Fonds Commun de Placement
Adresse: 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

STB MANAGER, société de gestion de **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS**, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 :

**Un dividende de
2,641 dinars par part.**

Ce dividende est payable à tous les guichets de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE à partir du **lundi 05 mai 2014.**

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social :11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Jeudi 08 Mai 2014 à 10 heures à l'**Hotel Les Berges du Lac**, à l'**Assemblée Générale Ordinaire** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2013
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2013
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2013 du Groupe ALKIMIA
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
- 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2013

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un 'POUVOIR' soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le vendredi 02 mai 2014, à 17h30** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2013 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2013 ;
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2013 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2013 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2014 ;
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2014 ;
- Questions diverses.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA**

Siège social : 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Projet de résolution à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 08 mai 2014.

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2013.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2013.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2013.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2013 à 132 000 DT et la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit à 36 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2013 comme suit:

* Résultat net de l'exercice 2013	18 352 830,259 DT
* Report à nouveau 2012.....	11 636,105 DT

Soit	18 364 466,364 DT
* Réserves générales	5 860 000,000 DT
* Report à Nouveau.....	3 102,104 DT
* Dividendes.....	12 501 364,260 DT
Soit 6,420 Dinars/action	

SEPTIEME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Projet de résolutions de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 02 mai 2014.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le jeudi 02 mai 2014 à 17 heures 30 au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2013, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2013, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Younes BOUCHOUCHA, Monsieur Rachid BEN JEMIA, Monsieur Adel GRAR, AMEN BANK, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » et la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2^{ème} siège) arrivent à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur Younes BOUCHOUCHA, Monsieur Rachid BEN JEMIA, Monsieur Adel GRAR, AMEN BANK, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » et la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2^{ème} siège) en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera désormais comme suit :

- Suite -

Administrateur

Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :

- M. Mohamed MATHLOUTHI	2014
- M. Houcine BEN MESSAOUD	2014
- M. Taoufik CHERIF	2015
- PGI HOLDING	2015
- M. Younes BOUCHOUCHA	2016
- M. Rachid BEN JEMIA	2016
- M. Adel GRAR	2016
- AMEN BANK	2016
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »	2016
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2ème siège)	2016

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et des responsabilités occupées par Monsieur le Président Directeur Général et par Messieurs les Administrateurs dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre du directoire ou du Conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

CINQUIEME RESOLUTION

Constatant l'arrivée à échéance du mandat du cabinet « FINOR », représentée par M. Fayçal DERBEL, commissaire aux comptes, lors de la présente assemblée, L'assemblée générale Ordinaire décide de nommer le cabinet « FINOR » en qualité de commissaire aux comptes, pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **1 229 023,274 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	1 229 023,274
Réserve Légale ⁽¹⁾	0,000
Réserve Spéciale d'Investissement	0,000
Bénéfice distribuable	1 229 023,274
Dividendes	600 000,000
Réserve pour toute éventualité	629 023,270

¹. Le prélèvement au titre de la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque qu'elle atteint le dixième du capital (art 287 CSC). La dotation est ici limitée au montant nécessaire à la constitution du plein de la réserve légale (10% du capital).

- Suite -

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2014 à 500 dinars brut par administrateur et par séance.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2014 à dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La société «ESSOUKNA» informe ses actionnaires et le public, que son Conseil d'Administration, réuni le vendredi 18 Avril 2014, a examiné l'activité de la société au cours de l'exercice 2013 et a arrêté les états financiers individuels relatifs audit exercice.

Les états financiers de la société font ressortir un résultat net de 5 026 102 Dinars contre 4 038 498 Dinars en 2012.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,280D par action, soit 28% du montant du nominal.
- convoquer lors de sa prochaine réunion une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de décider de l'augmentation du capital social de la société à concurrence de 1 443 000 Dinars, pour le porter à 5 050 500 Dinars contre 3 607 500 Dinars actuellement. L'augmentation du capital se fera par incorporation d'une partie des réserves et l'émission de 1 443 000 actions nouvelles d'un Dinar de nominal chacune. Les nouvelles actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes. Elles seront émises le 1^{er} Juillet 2014 avec jouissance à partir de la même date.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 1156

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société de Placement et Développement Industriel et Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF »**

Siège social : Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SPDIT tenue le 18 Avril 2014 et statuant sur l'exercice 2014, a approuvé un dividende de 0,550 dinar par action. La mise en paiement sera effectuée à partir du 29 Avril 2014.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité .

2013 - AS - 1157

AVIS DES SOCIETES

Changement de dirigeants

SICAV BNA

Société d'investissement à capital variable
Agrément du Ministre des Finances du 02 Août 1993
Siège Social : Rue Hédi Nourira- Tunis

SICAV BNA informe ses actionnaires et le public que suivant procès verbal enregistré le 25 mars 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 28 octobre 2013, a décidé de nommer Monsieur Borhane BOUALLEGUE en qualité de Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Mahmoud BARAKET.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 Juin 1996
Siège Social : Rue Hédi Nourira- Tunis

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires et le public que suivant procès verbal enregistré le 25 mars 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 28 octobre 2013, a décidé de nommer Monsieur Faouzi GUEBLI en qualité de Président du Conseil de la SICAV en remplacement de Monsieur Bechir KTHIRI.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z,I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du **1^{er} Trimestre 2014**:

Indicateurs clés: ⁽¹⁾

Libelle	Performances du 1 ^{er} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2013
	2014	2013	2014	2013	En valeur	En %	
<i>('000) dinars</i>							
Chiffre d'affaires	15 181	14 583	15 181	14 583	597	4,1%	62 016
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 373	5 869	5 373	5 869	-497	-8,5%	26 778
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	9 808	8 714	9 808	8 714	1 094	12,6%	35 238
Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	348 359	373 201	348 359	373 201	-24 842	-6,7%	1 186 719
Investissements	1 147	1 020	1 147	1 020	127	12,4%	7 327
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	1 147	1 020	1 147	1 020	127	12,4%	7 237
<i>Investissements financiers</i>	0	0	0	0	0		90
Structure d'endettement	-1 813	3 085	41 406	39 866	1 540	3,9%	43 220
<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-667 ⁽²⁾	406 ⁽²⁾	15 982	13 612	2 370	17,4%	16 649
<i>Crédits de gestion</i>	-1 147 ⁽²⁾	2 679 ⁽²⁾	25 424	26 254	-830	-3,2%	26 571

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires,

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits,

Commentaires:

- Pour le 1^{er} trimestre 2014, notre chiffre d'affaires a connu une hausse de 4,1% comparé à la même période en 2013 passant de 14,6 à 15,2 millions de dinars,
- Sur le marché local et suite à un climat relativement doux au cours du 1^{er} trimestre (pas de baisse importante des températures) et à un stock de début d'année assez élevé chez les revendeurs, la demande du marché en batteries a été faible, Ainsi notre chiffre d'affaires de cette période est passé de 5,9 en 2013 à 5,4 millions de dinars en 2014,
- Pour l'export, on a réussi à augmenter notre chiffre d'affaires de 12,6% par rapport au 1^{er} trimestre 2013, Ainsi nos ventes sont passées de 8,7 à de 9,8 millions de dinars, Cette augmentation confirme la reprise déjà constatée lors du 4^{ème} trimestre 2013 et nous permet d'être très confiant pour la réalisation de nos objectifs de vente à l'export en 2014,
- La production du premier trimestre 2014 a diminué de 6,7% par rapport à la même période de 2013,
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 1,1 millions de dinars,
- L'endettement total de la société a diminué de 4,2%, il est passé de 43,2 millions de dinars au 31 décembre 2013 à 41,4 millions de dinars au 31 mars 2014,

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Désignations	1er TRIMESTRE		ANNUEL
	2014	2013	2013
Revenus (en millions de dinars)	27,106	27,668	117,082
Production (en millions de litres)	23,820	26,060	96,740
Investissements (en millions de dinars)	0,320	0,500	5,578
Endettements (en millions de dinars)	63,905	59,035	63,911
à long terme	20%	29%	17%
à court terme	80%	71%	83%

Formules :

Revenus = chiffre d'affaires HT provenant des ventes des produits finis.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants+ passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2013 a enregistré un léger recul de 2,03 % du à l'abondance du lait sur le marché (pas de pénurie) et une contraction du marché suite à la baisse du pouvoir d'achat. La production du 1^{er} trimestre 2014 a baissé de 8,60 % par rapport à celle du 1^{er} trimestre 2013 en rapport avec l'évolution des ventes.

Le niveau des engagements évolue avec l'augmentation du BFR généré par la croissance des stocks de régulation. En cette période de pré stockage les engagements à CT augmentent sensiblement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

EL WIFACK LEASING

Siège Social: Avenue Habib Bourguiba-4100-Medenine

La société El Wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

	Unité en (mD)					
Répartition des Approbations par secteur et par type:						
	1er Trim 2014		1er Trim 2013		Exercice 2013	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
<i>Agriculture</i>	6 451	-	4 358	-	20 443	-
<i>Industrie</i>	10 241	-	4 411	300	22 261	910
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	6 617	-	4 329	-	21 838	-
<i>Tourisme</i>	3 910	-	4 213	-	15 448	-
<i>Service et Commerce</i>	19 183	900	13 150	120	63 691	6 111
Total	46 402	900	30 461	420	143 681	7 021
Total Général	47 302		30 881		152 150	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	1er Trim 2014		1er Trim 2013		Exercice 2013	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
<i>agriculture</i>	6 899	-	3 311	-	15 237	-
<i>Industrie</i>	3 984	-	2 347	300	13 851	702
<i>Batiments et Travaux Publics</i>	5 941	-	4 528	-	18 737	-
<i>Tourisme</i>	2 560	-	2 072	-	12 821	-
<i>Service et commerce</i>	18 756	1 200	10 048	230	47 450	5 255
Total	38 140	1 200	22 306	530	108 096	5 957
Total Général	39 340		22 836		114 053	

	Au 31/03/2014	Au 31/03/2013	Au 31/12/2013
Total des engagements en cours	227 070	189 954	211 204
Total des engagements classés	11 240	9 968	10 353
Trésorerie nette	3 870	1 383	3 376
Ressources d'emprunt	157 673	146 886	155 624
Capitaux propres	40 108	27 079	38 438
Revenus Bruts de Leasing	29 819	25 305	108 200
Revenus Nets de Leasing	4 970	4 225	19 157
Produits Nets de Leasing	2 534	2 313	10 147
Total des Charges d'expl (hors prov)	1 080	983	3 964

- . Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés
- . Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
- . Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période
- . Les ressources d'emprunts: representent la partie non échue des emprunts obtenus.
- . Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

Faits saillants:

Le premier trimestre de l'exercice 2014 a été marqué par

- * Une augmentation des MF de 72,27% par rapport à la même période que 2013.
- * Un accroissement des revenus Bruts de 17,84% par rapport à la même période que 2013.
- * Renforcement de son réseau par l'ouverture de l'agence de Djerba.
- * L'amélioration de notation dela Société par Fitch rating à BBB- avec perspectives stables.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014.

Données exprimées en mille dinar Tunisien

Chiffres en KDT	Note	1er trimestre 2014	1er trimestre 2013	Variation	Cumul au 31/03/2014	Cumul au 31/03/2013	Variation	Cumul au 31/12/2013
Revenus hors taxes	(1)	52 868	48 465	9%	52 868	48 465	9%	205 362
Revenus hors taxes / Local		40 656	34 234	19%	40 656	34 234	19%	142 750
Revenus hors taxes / Export		12 212	14 230	-14%	12 212	14 230	-14%	62 612
Production valorisée	(2)	44 040	38 088	16%	44 040	38 088	16%	162 580
Investissement	(3)	6 535	5 820	12%	6 535	5 820	12%	50 973
Structure d'endettement	(4)	40 050	22 524	78%	40 050	22 524	78%	48 014
Crédits à long terme		33 446	9 629		33 446	9 629		34 153
Crédits à court terme		6 604	12 895		6 604	12 895		13 861

NB : les données de 2013 ne sont pas encore approuvées par l'assemblée générale.

Commentaires

- 1) Les revenus s'élèvent au 31 mars 2014 à 52 868 KDT contre 48 465 KDT au 31 mars 2013 soit un taux d'augmentation de **9%**. Ils représentent **24%** de l'objectif prévu au niveau du business plan 2013-2017 (215 738 KDT) ce qui rassure quant à la réalisation ou le dépassement de cet objectif. Il est à noter que les ventes seront boostées à partir du deuxième trimestre 2014 suite à l'entrée en production de la nouvelle machine de papiers depuis fin février 2014 et le lancement de la nouvelle gamme à partir d'avril 2014.
- 2) C'est la production de la période valorisée au coût de production. Elle a enregistré une augmentation de **16%** relativement supérieure à celle des revenus.
- 3) Les investissements du premier trimestre 2014 s'élèvent à **6 535 KDT** contre **5 820 KDT** pour la même période de 2013. Ils correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels industriels et de matériels de transport, aux travaux de construction de l'usine de Zriba et à des immobilisations financières.
- 4) L'endettement s'élève au 31 mars 2014 à **40 050 KDT** contre 48 014 KDT au 31 décembre 2013 enregistrant ainsi une baisse de **7 964 KDT** provenant essentiellement de la baisse des crédits de gestion.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN BANK

Siège social : 9, Rue Hédi Noura – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014 :

Indicateurs :

	Au 31/03/2014	Au 31/03/2013	Evolution Mars 14- Mars 13	Au 31/12/2013
			(En milliers de dinars)	
1- Produits d'exploitation bancaire	78 270	67 619	10 651	303 063
*Intérêts	48 631	42 911	5 720	184 864
*Commissions en produits	10 378	9 434	944	42 560
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	19 261	15 274	3 987	75 639
2- Charges d'exploitation bancaire	38 454	29 067	9 387	136 400
*Intérêts encourus	36 742	27 397	9 345	128 424
*Commissions encourues	1 712	1 670	42	7 976
3- Produit Net Bancaire	39 816	38 552	1 264	166 663
4- Autres produits d'exploitation	25	24	1	101
5- Charges opératoires, dont:	22 133	21 489	644	92 965
*Frais de personnel	13 091	12 679	412	54 074
*Charges générales d'exploitation	6 651	6 366	285	28 818
6- Structure du portefeuille au Bilan:	1 489 456	1 195 802	293 654	1 447 492
*Portefeuille-titres commercial	1 092 481	843 230	249 251	1 079 185
*Portefeuille-titres d'investissement	396 975	352 572	44 403	368 307
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan	2 768 219	2 622 885	145 334	2 689 979
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont	3 309 759	3 310 023	-264	3 712 899
*Dépôts à vue	1 256 041	1 295 485	-39 444	1 431 250
*Dépôts d'épargne	650 073	633 372	16 702	658 367
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan	168 377	170 856	-2 479	167 862
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan(*)	509 572	477 466	32 106	465 890

(*) Avant répartition du résultat

- Suite -

I - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31 Mars 2014

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesures et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

commissions: sont prises en compte dans le résultat :

* lorsque le service est rendu

* à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 31/03/2014, il a été procédé à l'évaluation des créances conformément aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction: titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement: ces titres sont acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois

- Titres d'investissement: les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention

- Titres de participation: actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût

- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

- Suite -

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)

- les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-2. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion: les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de changes au comptant à la date de leur prise en compte;

- réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs du jour de l'arrêté de la situation ;

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Les faits marquants au 31 Mars 2014.

Au terme du premier trimestre 2014, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank ont évolué comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de la banque** ont atteint **2.768,2MD fin mars 2014** contre **2.622,9MD** au **31/03/2013**, soit une augmentation de **5,54%**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** au **31-03-2014** ont maintenu le même niveau établi à **fin mars 2013** soit **3.310 MD**.
- ✓ **Le portefeuille-titres commercial et d'investissement** est passé de **1.195,8 MD** au **31 mars 2013** à **1.489,5 MD** au **31 mars 2014** soit une évolution de **24,56%**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de **15,75%** pour atteindre **78,3MD** au **31/03/2014** contre **67,6MD** au **31/03/2013**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **38,4 MD** au **31 mars 2014** contre **29,1 MD** au **31 mars 2013** soit une hausse de **9,3 MD**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au **31-03-2014** s'est inscrit à **39,8 MD** contre **38,6 MD** pour la même période **2013**, soit une évolution de **1,2MD**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **22,1 MD** à **fin mars 2014** contre **21,5MD** à **fin mars 2013** soit une augmentation de **3%**.

AVIS DES SOCIETES*

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité	1 ^{er} trimestre 2014*	1 ^{er} trimestre 2013	% Evolution 1 ^{er} Trimestre 2013/2014	Au 31/12/2013*
CA TTC	145 983	118 043	23,67%	577 992
CA HT	140 001	112 448	24,50%	550 372
Charge du personnel	10 905	10 128	7,68%	42 354
Nombre des points de vente	72	67		71
Délai règlements fournisseurs en J	90j	90j		90j

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 1^{er} trimestre 2014 a enregistré une évolution d'environ 24.5% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel du 1^{er} trimestre 2014 ont enregistré une augmentation de 7,68% par rapport à celles constatées au cours du 1^{er} trimestre de l'année précédente.
3. Le nombre de point de vente est passé de 67 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2013 vers 72 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2014, ceci s'explique par l'ouverture de 5 nouveaux points de ventes à savoir : BATAM MONASTIR, BATAM GAFSA, BATAM INTILEKA, SMG MEDINA JADIDA et SMG BORDJ CEDRIA, cette dernière est ouverte au cours du premier trimestre 2014.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2
- Effectif moyen.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

La Société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{ère} trimestre 2014.

Indicateurs	1 ^{er} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 31 mars			Année 2013
	2014	2013	var en %	2014	2013	var en %	
I- Chiffre d'affaires (en DT)	8 586 631	7 832 210	9,6%	8 586 631	7 832 210	9,6%	32 204 688
Chiffre d'affaires local	8 474 596	7 683 105	10,3%	8 474 596	7 683 105	10,3%	31 164 246
Chiffre d'affaires export	112 035	149 105	-24,9%	112 035	149 105	-24,9%	1 040 442
II- Production (en DT)	8 815 608	8 234 949	7,1%	8 815 608	8 234 949	7,1%	32 099 591
III- Investissements (en DT)	845 300	54 590		845 300	54 590		811 500
investissement corporel et incorporel	345 300	54 590	532,54%	345 300	54 590	532,54%	811 500
investissement financier	500 000			500 000			
IV- Endettement (en DT)	8 061 021	9 445 002	-14,7%	8 061 021	9 445 002	-14,7%	9 680 128
endettement à long et moyen terme	548 894	968 281	-43,31%	548 894	968 281	-43,31%	548 894
emprunts à moins d'un an *	361 332	353 529	2,2%	361 332	353 529	2,2%	439 041
autres (découverts, escompte...)	7 150 795	8 123 192	-12,0%	7 150 795	8 123 192	-12,0%	8 692 193
V-Placement en billet de trésorerie (en DT)	6 500 000			6 500 000			

Faits saillants au 1^{er} trimestre 2014

Les investissements financiers se sont élevés à 500 000 DT courant le premier trimestre 2014 :

 .MPBS a participé à concurrence de 300 000 DT à l'augmentation du capital de la société « **SPECTRA** ».

 .Et a investi 200 000 DT pour la création de la nouvelle filiale (99,9% participation MPBS) « **SPECTRA DISTRIBUTION** » spécialisée dans la commercialisation des composants et accessoires utilisés dans le domaine des énergies renouvelables.

COMMENTAIRES

- *Le chiffre d'affaires global a progressé par rapport au premier trimestre de l'année 2013 de 9,6%*
- *La production en valeur a enregistré une augmentation de 7,1% par rapport au 31/03/2013.*
- *Les investissements corporels et incorporels fin de ce trimestre sont de l'ordre de 345 300 DT*
- *L'endettement à court terme a baissé de 12% par rapport à la même période de l'exercice 2013.*

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ATL publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2014

	Premier trimestre			exercice 2013 (1)
	2 013	2 014	variation	
Total Approbations	64 773	74 236	14,6%	213 409
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>62 448</i>	<i>73 514</i>	<i>17,7%</i>	<i>200 916</i>
Agriculture	5 784	6 107	5,6%	21 806
Batiments & travaux publics	11 255	12 640	12,3%	36 257
Industrie	3 953	9 026	128,3%	13 266
Service et commerce	32 924	45 045	36,8%	106 834
Tourisme	8 532	696	-91,8%	22 753
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>2 325</i>	<i>722</i>	<i>-68,9%</i>	<i>12 493</i>
Agriculture				
Batiments & travaux publics	109		100,0%	109
Industrie	150		-100,0%	150
Service et commerce	1 589	722	-54,6%	11 757
Tourisme	477		#DIV/0!	477
Total Mises en Force	54 343	61 805	13,7%	190 258
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>52 741</i>	<i>59 932</i>	<i>13,6%</i>	<i>180 256</i>
Agriculture	3 567	5 527	54,9%	19 559
Batiments & travaux publics	12 620	8 400	-33,4%	34 630
Industrie	2 336	7 261	210,8%	13 572
Service et commerce	32 344	38 297	18,4%	93 865
Tourisme	1 874	447	-76,1%	18 630
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>1 602</i>	<i>1 873</i>	<i>16,9%</i>	<i>10 002</i>
Agriculture			#DIV/0!	25
Batiments & travaux publics			0,0%	109
Industrie	500	1 151	100,0%	150
Service et commerce	1 102	722	-34,5%	9 227
Tourisme			#DIV/0!	491
Total des engagements	378 641	391 115	3,3%	386 051
Engagements courants	340 553	354 864	4,2%	350 210
Engagements classés	38 088	36 251	-4,8%	35 841
Trésorerie nette	16 815	28 227	67,9%	19
Ressources d'emprunts (2)	305 990	302 000	-1,3%	305 528
Capitaux propres (3)	68 799	64 798	-5,8%	64 798
Revenus bruts de leasing	48 009	47 001	-2,1%	204 547
Revenus nets de leasing (4)	8 807	8 695	-1,3%	35 041
Produits nets de leasing	4 836	3 920	-18,9%	18 267
Total des charges d'exploitation (5)	1 648	1 691	2,6%	7 217

(1) Données non auditées.

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(4) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

(5) Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants:

Une nette évolution de l'activité, Approbation +14,6% et Mises en force + 13,7%

Clôture de l'Emprunt Obligataire "ATL 2014-1" pour 20 MD

Emission de l'Emprunt Obligataire "ATL 2014-2" pour 20 MD

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
- SOTRAPIL -**

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

	1 ^{er} trimestre 2014	1 ^{er} trimestre 2013	Cumul au 31/12/2013
Quantités transportées en M³ dont :	353 849	350 331	1 739 901
Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	339 393	330 294	1 650 942
Quantités transportées à travers le pipeline Jet Rades-Tunis Carthage	14 455	20 037	88 959
Revenus du Transport par catégories (en Dinars)			
Transport par pipeline Bizerte - Rades	2 058 585	1 993 077	9 926 163
Transport par pipeline Jet Rades-Tunis Carthage	64 283	81 009	379 149
Transport par canalisations banales	101 818	99 088	495 283
Frais de stockage	24 107	24 107	96 427
I des revenus du transport (en Dinars)	2 248 793	2 197 281	10 897 021
Autres produits d'exploitation (en Dinars)			
Solde de la position litrage (profit – perte)	228 413	178 494	1 051 605
Autres	-	-	1 100
I des autres produits d'exploitation (en Dinars)	228 413	178 494	1 052 705
Total des produits d'exploitation (en Dinars)	2 477 206	2 375 775	11 949 726
Produits financiers (en Dinars)	308 258	179 229	855 847
Charges financières (en Dinars)	-	-	11 928
Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :	1 962 377	1 751 033	7 770 138
Charges du personnel	1 008 347	889 301	3 879 772
Autres charges d'exploitation (en Dinars)	285 313	270 298	1 019 732

- Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.
- Le total des quantités transportées au cours du premier trimestre de l'exercice 2014 a atteint 353.849 m³ contre 350.331 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une croissance de l'ordre de +1%.
- Le total des revenus du transport a atteint au 31 mars 2014 la somme de 2.248.793 dinars contre 2.197.281 dinars à fin mars 2013 soit une progression de l'ordre de +2,34%.
- Le total des produits d'exploitation a atteint au 31 mars 2014 la somme de 2.477.206 dinars contre la somme de 2.375.775 dinars au 31 mars 2013 soit une évolution de +4,27%.
- Le total des charges d'exploitation a atteint à fin mars 2014 la somme de 1.962.377 dinars contre 1.751.033 dinars à fin mars 2013 soit une progression de l'ordre de 12,07%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{ER} trimestre 2014.

(En DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2014	1er trimestre de l'exercice comptable 2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013 (*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>40 822 328</u>	<u>37 485 915</u>	<u>109 525 185</u>
Non Vie :	37 108 622	33 953 468	86 313 516
Automobile	13 871 310	12 067 323	33 684 373
Incendie& Multirisques	5 600 700	5 216 949	10 815 832
Transport	4 092 503	4 507 319	12 415 337
Autres branches	13 544 109	12 161 877	29 397 974
Vie :	3 713 706	3 532 447	23 211 669
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>11 859 196</u>	<u>11 792 911</u>	<u>41 022 981</u>
Non Vie :	11 764 566	11 714 789	40 764 276
Automobile	629 140	574 611	13 649 302
Incendie& Multirisques	4 837 574	4 617 721	8 927 413
Transport	3 818 926	4 200 352	11 324 925
Autres branches	2 478 926	2 322 105	6 862 636
Vie :	94 630	78 122	258 705
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 470 726</u>	<u>2 952 696</u>	<u>9 687 207</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>6 916 679</u>	<u>6 343 410</u>	<u>66 754 573</u>
Non Vie :	6 475 076	5 666 069	51 511 446
Automobile	3 783 499	3 327 807	27 208 604
Incendie& Multirisques	271 800	78 410	2 757 384
Transport	92 616	16 910	860 743
Autres branches	2 327 161	2 242 942	20 684 715
Vie (**) :	441 603	677 341	15 243 127
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>3 448 978</u>	<u>3 247 380</u>	<u>16 462 599</u>
	3 341 280	3 097 963	15 566 660

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2013 (situation provisoire): Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

- Suite -

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2014:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

La constatation des revenus:

Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

La constatation des charges:

Charges de commissions: S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements: Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2014:

2-1/ Production :

Une croissance du niveau de production de la Compagnie de 8,9%, véhiculée essentiellement par les branches suivantes : Automobile, Maladie Groupe, Incendie & Multirisques et Risques Spéciaux.

2-2/ Sinistres:

Une légère aggravation du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie de 0,94 points (16,19% contre 15,25% au 31/03/2013). Toutefois, celle-ci n'est pas significative s'agissant du 1^{er} trimestre de l'exercice.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2014 d'environ 202 mD provenant essentiellement de revenus de notre portefeuille titres.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2014.

	LIBELLE	Performances du 1er Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2013
		2014	2013	2014	2013	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	13 339	10 363	13 339	10 363	2 976	28,72%	50 358
	Chiffre d'affaire Export	13 339	10 363	13 339	10 363	2 976	28,72%	50 358
2	VOLUME DE PRODUCTION	96813	80082	96813	80082	16731	20,89%	381544
3	INVESTISSEMENT	0	15	0	15			57
	Investissement corporels et incorporels	0	15	0	15			57
	Investissement financiers							
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT			9 045	7 042	2 003	28,44%	8 950
	1)Endettement à long et moyen terme			692	934	-242	-25,91%	692
	2)Echéances à court terme			221	155	66	42,58%	251
	3)Financement Import			8 132	5 953	2 179	36,60%	8 007

COMMENTAIRES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent quand même provisoires.

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au cours du premier trimestre 2014 un chiffre d'affaires de 13 339 120 TND contre 10 363 043 TND au cours du premier trimestre 2013 soit une augmentation de 28,72%.

* Les engagements bancaires de la société EURO-CYCLES se sont élevés à 9 045 056 TND au 31/03/2014 , soit une augmentation de 28,44% par rapport au 31/03/2013.

L'augmentation de l'engagement financier correspond à l'accroissement du financement import des fournisseurs étrangers de la matière première.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

(Unité=En DT)

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2014	PREMIER TRIMESTRE 2013	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE		31/12/2013
			2014 AU 31/03/2014	2013 AU 31/03/2013	
1- Produits d'exploitation bancaires					
répartis en :	155 750 480,457	132 008 280,078	155 750 480,457	132 008 280,078	592 955 214,774
* Intérêts	106 140 282,204	87 310 139,075	106 140 282,204	87 310 139,075	390 867 561,783
* Commissions en produits	23 644 230,745	20 174 591,505	23 644 230,745	20 174 591,505	94 796 221,589
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	25 965 967,508	24 523 549,498	25 965 967,508	24 523 549,498	107 291 431,402
2- Charges d'exploitation bancaires					
réparties en :	47 324 929,646	33 619 044,937	47 324 929,646	33 619 044,937	152 477 768,578
* Intérêts encourus	46 311 354,020	32 805 412,851	46 311 354,020	32 805 412,851	148 194 732,369
* Commissions encourues	1 013 575,626	813 632,086	1 013 575,626	813 632,086	4 283 036,209
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	108 425 550,810	98 389 235,142	108 425 550,810	98 389 235,142	440 477 446,196
4- Autres produits d'exploitation	1 524 838,887	1 183 794,800	1 524 838,887	1 183 794,800	5 590 467,950
5- Charges opératoires, dont:	57 191 164,102	54 471 176,119	57 191 164,102	54 471 176,119	232 704 474,552
* Frais de personnel	38 679 202,673	37 763 995,438	38 679 202,673	37 763 995,438	155 994 023,728
* charges générales d'exploitation	12 075 000,374	10 998 032,977	12 075 000,374	10 998 032,977	50 488 405,449
6- Structure du portefeuille :	-	-	1 240 780 546,263	835 170 836,568	1 077 998 572,822
* Portefeuille-titres commercial	-	-	940 494 320,985	563 020 682,798	804 404 925,612
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	300 286 225,278	272 150 153,770	273 593 647,210
7- Encours des crédits	-	-	6 128 386 555,382	5 626 207 871,371	6 020 541 390,825
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	6 943 932 574,768	6 447 960 631,925	7 099 580 222,990
* Dépôts à vue	-	-	3 263 859 108,562	3 079 348 030,993	3 492 123 093,974
* Dépôts d'épargne	-	-	1 700 323 532,388	1 621 815 102,828	1 696 548 438,444
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	89 817 105,744	112 559 129,990	90 174 941,676
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	2 732 667,575	18 469 870,700	2 681 948,691
* Ressources spéciales	-	-	87 084 438,168	94 089 259,289	87 492 992,985
10- Capitaux propres	-	-	625 618 226,094	581 923 824,601	625 529 291,932

- Suite -

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2014

La BIAT a clôturé le premier trimestre de l'année 2014 avec les résultats suivants :

⇒ **Un PNB de 108,4 MD, en accroissement de 10,2% par rapport à fin mars 2013 grâce à :**

⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 155,8 MD, en augmentation de 18,0% ;

⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 47,3 MD, en progression de 40,8% ;

⇒ Des charges opératoires de 57,2 MD, marquant une évolution modérée de 5,0% ;

⇒ **Des encours de dépôts de 6.493,9 MD, en accroissement de 7,7% ;**

⇒ **Des encours de crédits bruts de 6.128,4MD, en progression de 8,9%.**

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2014

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2014.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2014 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2014 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2014 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2014 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2014.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2014. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2014 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2014. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2014.

- Suite -

I- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2014 à 155 750 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 47 325 mD au titre du premier trimestre.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille Titre commercial et d'investissement

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2013, les capitaux propres au 31/12/2013 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2013 et du premier trimestre 2014 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La société TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE

Premier trimestre 2014

EN DT

PRIMES

	BRANCHE	TM1 2013	TM1 2014	Au 31/03/2013	Au 31/03/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	11 984 148	14 526 702	11 984 148	14 526 702	27 470 063
	Accidents et Risques Divers	3 146 158	3 563 919	3 146 158	3 563 919	9 798 551
	Risques Techniques	5 143 682	5 680 135	5 143 682	5 680 135	14 727 984
	Transport	3 120 718	3 390 794	3 120 718	3 390 794	11 802 186
	Aviation	470 541	-23 307	470 541	-23 307	14 978 973
	Total non vie	23 865 247	27 138 243	23 865 247	27 138 243	78 777 757
	Vie	624 040	723 642	624 040	723 642	4 153 087
	Activité Retakaful	614 844	743 533	614 844	743 533	2 947 647
	TOTAL GENERAL	25 104 131	28 605 419	25 104 131	28 605 419	85 878 491
	Rétrocession	Incendie	6 883 940	8 874 677	6 883 940	8 874 677
Accidents et Risques Divers		915 934	787 451	915 934	787 451	2 193 757
Risques Techniques		2 983 560	3 121 253	2 983 560	3 121 253	8 442 220
Transport		1 232 401	1 232 707	1 232 401	1 232 707	3 861 088
Aviation		223 811	26 521	223 811	26 521	13 538 960
Total non vie		12 239 645	14 042 608	12 239 645	14 042 608	42 298 460
Vie		2 700	20 037	2 700	20 037	12 030
Activité Retakaful		183 329	325 223	183 329	325 223	668 331
TOTAL GENERAL		12 425 674	14 387 869	12 425 674	14 387 869	42 978 821
NET		12 678 457	14 217 550	12 678 457	14 217 550	42 899 670

CHARGES D'ACQUISITION

EN DT

	BRANCHE	TM1 2013	TM1 2014	Au 31/03/2013	Au 31/03/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	3 220 710	3 703 274	3 220 710	3 703 274	8 270 963
	Accidents et Risques Divers	617 011	783 290	617 011	783 290	1 932 341
	Risques Techniques	1 159 698	1 309 733	1 159 698	1 309 733	4 032 165
	Transport	811 479	856 400	811 479	856 400	3 603 833
	Aviation	71 368	77 255	71 368	77 255	257 303
	Total non vie	5 880 266	6 729 954	5 880 266	6 729 954	18 096 605
	Vie	424 096	526 544	424 096	526 544	1 909 840
	Activité Retakaful	158 490	303 195	158 490	303 195	536 200
	TOTAL GENERAL	6 462 851	7 559 693	6 462 851	7 559 693	20 542 644
	Rétrocession	Incendie	2 113 563	3 403 741	2 113 563	3 403 741
Accidents et Risques Divers		190 608	180 757	190 608	180 757	385 042
Risques Techniques		672 533	746 677	672 533	746 677	2 053 081
Transport		59 280	86 964	59 280	86 964	358 788
Aviation		40 917	25 585	40 917	25 585	170 096
Total non vie		3 076 901	4 443 724	3 076 901	4 443 724	6 458 009
Vie		0	49	0	49	0
Activité Retakaful		52 079	92 627	52 079	92 627	99 521
TOTAL GENERAL		3 128 980	4 536 400	3 128 980	4 536 400	6 557 529
NET		3 333 871	3 023 293	3 333 871	3 023 293	13 985 115

CHARGES SINISTRES

EN DT

	BRANCHE	TM1 2013	TM1 2014	Au 31/03/2013	Au 31/03/2014	Année 2013
Acceptation	Incendie	3 455 459	5 730 409	3 455 459	5 730 409	13 843 102
	Accidents et Risques Divers	379 845	1 860 393	379 845	1 860 393	5 021 039
	Risques Techniques	431 654	550 898	431 654	550 898	5 309 418
	Transport	404 489	41 185	404 489	41 185	3 398 196
	Aviation	1 324 476	258 850	1 324 476	258 850	4 456 700
	Total non vie	5 995 923	8 441 734	5 995 923	8 441 734	32 028 455
	Vie	58 175	56 801	58 175	56 801	1 858 038
	Activité Retakaful	113 206	158 802	113 206	158 802	1 278 285
	TOTAL GENERAL	6 167 304	8 657 338	6 167 304	8 657 338	35 164 777
	Rétrocession	Incendie	714 450	4 477 861	714 450	4 477 861
Accidents et Risques Divers		72 906	83 484	72 906	83 484	1 033 193
Risques Techniques		144 606	388 398	144 606	388 398	2 054 677
Transport		143 054	57 300	143 054	57 300	227 373
Aviation		1 325 751	127 854	1 325 751	127 854	4 018 816
Total non vie		2 400 766	5 134 896	2 400 766	5 134 896	14 105 183
Vie		0	0	0	0	0
Activité Retakaful		-4 968	12 071	-4 968	12 071	53 842
TOTAL GENERAL		2 395 797	5 146 968	2 395 797	5 146 968	14 159 025
NET		3 771 507	3 510 370	3 771 507	3 510 370	21 005 752

PRODUITS FINANCIERS

EN DT

	TM1 2013	TM1 2014	Au 31/03/2013	Au 31/03/2014	Année 2013
Produits Financiers Non Retakaful	1 758 356	2 760 301	1 758 356	2 760 301	8 008 003
Produits Financiers Retakaful	15 822	17 892	15 822	17 892	66 201
TOTAL GENERAL	1 774 178	2 778 193	1 774 178	2 778 193	8 074 204

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin Mars 2014

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2013 de Tunis Re restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire.

Les faits saillants ayants marqué l'activité au premier trimestre 2014.

Au titre du premier trimestre 2014, l'évolution de l'activité de Tunis Re a été marquée par:

- ❖ Une évolution du chiffre d'affaires cumulé au 31/03/2014 de 14% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée à l'acceptation de nouvelles affaires et l'augmentation de nos parts sur les affaires en portefeuille.
- ❖ L'activité Retakaful a généré au cours du premier trimestre 2014, un chiffre d'affaires de 0,743 MDT en augmentation de 21% par rapport à la même période de 2013.
- ❖ Une progression des primes nettes de rétrocession de 12% par rapport au 31/03/2013 pour atteindre 14,217 MDT soit un taux global de rétention à fin Mars 2014 de 49,7%.
- ❖ Une baisse de la charge sinistre nette de 7% par rapport à la même période de 2013
- ❖ Une évolution des produits financiers de 57% au premier trimestre 2014,
- ❖ Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2013 et 2014). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

INDICATEURS	DU 01/01/2014 AU 31/03/2014	DU 01/01/2013 AU 31/03/2013	CUMUL 2014	CUMUL 2013	EXERCICE COMPTABLE 2013 **
Total des revenus (hors taxes)	5,3 MTND	5,6 MTND	5,3 MTND	5,6 MTND	31,8 MTND
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	3,4 MTND	4,0 MTND	3,4 MTND	4,0 MTND	24,1 MTND
Charges financières	0,06 MTND	0,20 MTND	0,06 MTND	0,20 MTND	1,0 MTND
Produits financiers	0,09 MD	-	0,09 MD	-	-
Trésorerie nette	1,0 MTND	-7,7 MTND	1,0 MTND	-7,7 MTND	-4,0 MTND
Délai moyen de règlement des fournisseurs	93	103	93	103	93
Nombre de points de vente	6	6	6	6	6
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	1 344m ²	1 344m ²	1 344m ²	1 344m ²	1 344m ²
Masse salariale	0,4 MTND	0,4 MTND	0,4 MTND	0,4 MTND	1,9 MTND
Effectif moyen	101	135	101	135	120

- Au 31 mars 2014, le chiffre d'affaires s'est établi à 5,300 MTND, en légère baisse de 5,3% par rapport à la même date en 2013. Cela est expliqué par la politique commerciale mise en place par **CELLCOM** qui s'est concentrée durant le premier trimestre 2014 sur la commercialisation de téléphones Everték classiques en laissant suffisamment de temps au marché pour absorber les Smartphones qu'elle a lancé depuis fin décembre 2013. Cette stratégie s'est soldée par la vente de **131 400 téléphones** durant le 1^{er} trimestre 2014, en ligne avec le business plan présenté lors de l'introduction en Bourse. La part de marché de la société est actuellement à 20%, toujours en troisième position. Sur le segment des Smartphones, **CELLCOM** est classée deuxième avec une part de marché de 35%. Les produits en question ont eu un succès notable auprès des consommateurs, ce qui a significativement augmenté la demande sur les nouveaux téléphones Everték.

- Suite -

- Au mois d'avril 2014, **CELLCOM** a lancé deux nouveaux modèles de Smartphones, à savoir le « EverMellow » (4,5" et 5") outre qu'un nouveau téléphone classique (E 31). Un autre Smartphone « EverFancy » (4") est en phase d'obtention de la mise à consommation par les autorités compétentes. Le lancement de ces produits est accompagné par une importante campagne de communication sur tous les supports médiatiques (télévisions, radios, presse et internet). Le chiffre d'affaires du mois avril 2014 atteindra 4,000 MTND.
- La marque **Hi-Line** continue son développement avec la commercialisation de tous les accessoires des téléphones Evertex, outre ceux des autres marques de téléphonie mobile.
- Dans le cadre de sa stratégie d'implantation maghrébine, **CELLCOM** a noué un partenariat avec l'un des plus importants distributeurs de l'opérateur Méditel (filiale d'Orange au Maroc) pour créer une nouvelle entité baptisée «CELLCOM MAROC». **CELLCOM** détient 60% du capital de la nouvelle société. Les procédures administratives sont en cours de finalisation. En attendant leur accomplissement, le partenaire marocain a déjà passé une commande importante de téléphones auprès de **CELLCOM** pour les commercialiser via son réseau de distribution.
- les coûts d'achat des marchandises vendues sont passés de 4,0 MTND au 31/03/2013 à 3,4 MTND au 31/03/2014, enregistrant ainsi une baisse de 15%. Ainsi, la marge brute de la société s'est améliorée de 18,7% à 1,9 MTND.
- Les charges financières de **CELLCOM** ont reculé de 70% suite à l'amélioration de sa trésorerie nette (**Liquidités et équivalents de liquidités – Concours bancaires**) qui est passée de -7,7 MTND fin mars 2013 à 1,0 MTND fin mars 2014. Ce niveau satisfaisant de la liquidité est atteint grâce à l'augmentation du capital dans le cadre de l'introduction en Bourse.
- L'effectif moyen du premier trimestre 2014 (somme des effectifs mensuels divisée par 3) de la société s'élève à 101 employés contre 135 au premier trimestre 2013. La masse salariale est restée stable à 4,0 MTND.
- Le délai moyen de règlement fournisseurs est de 93 jours contre 103 jours à la même date en 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>1er trimestre 2014</i>	<i>1er trimestre 2013</i>	<i>Du début de l'ex 2014 à la fin du 1er trim 2014</i>	<i>Du début de l'ex 2013 à la fin du 1er trim 2013</i>	<i>Exercice 2013</i>
Revenus (Marché local)	3 527 402	2 611 000	3 527 402	2 611 000	13 952 216
Revenus (Marché de l'export)	2 497 666	2 542 268	2 497 666	2 542 268	10 409 772
<u>Total des Revenus</u>	<u>6 025 068</u>	<u>5 153 268</u>	<u>6 025 068</u>	<u>5 153 268</u>	<u>24 361 988</u>
<u>Production</u>	<u>6 226 653</u>	<u>5 613 504</u>	<u>6 226 653</u>	<u>5 613 504</u>	<u>25 700 548</u>
Investissements matériels	77 727	300 882	77 727	300 882	756 886
Investissements immatériels					
<u>Total des Investissements</u>	<u>77 727</u>	<u>300 882</u>	<u>77 727</u>	<u>300 882</u>	<u>756 886</u>
Encours dettes à moyen et long terme	1 088 260	1 325 414	1 088 260	1 325 414	1 143 816
Billets de trésorerie					
Financement en devises	2 646 345	1 186 541	2 646 345	1 186 541	2 168 425
Encours Escompte	2 780 446	2 304 629	2 780 446	2 304 629	3 725 408
Mobilisation de créances					0
Financement de stock	1 300 000	500 000	1 300 000	500 000	1 300 000
Préfinancement export	1 950 000	1 350 000	1 950 000	1 350 000	1 950 000
Financement droits de douane	272 372		272 372		167 360
Liquidités disponibles / Découvert bancaire	-763 396	591 000	-763 396	591 000	-253 910
<u>Total endettement bancaire</u>	<u>9 274 027</u>	<u>7 257 584</u>	<u>9 274 027</u>	<u>7 257 584</u>	<u>10 201 099</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production au 31/03/2014 et au 31/12/2013 selon la formule :
(Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.

- Suite -

1) Commentaire des indicateurs :

Chiffre d'affaires

Les revenus de la société ont enregistré une augmentation de +16,92 % soit + 871 800 Dinars au terme du premier trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2013. Cette augmentation s'explique par :

- ✓ L'amélioration des ventes locales de +35,10 % soit + 916 402 Dinars résultant de :
 - L'augmentation des ventes à la STEG de +151 388 Dinars soit +13,68%.
 - L'augmentation des ventes sur le marché local privé de +765 014 Dinars soit +50,86 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013.
- ✓ Une légère régression des ventes à l'export de - 1,75 % soit – 44 602 Dinars.

Investissements

La valeur des investissements a atteint 77 727 Dinars à la clôture du premier trimestre 2014 contre une valeur de 300 882 Dinars pour la même période de l'année 2013 enregistrant ainsi une baisse de -74,17%.

Endettement

Comme conséquence directe de l'évolution des ventes et la baisse des stocks, l'endettement bancaire de la SIAME a enregistré au 31 Mars 2014 une baisse de – 927 073 Dinars soit - 9% par rapport à son niveau au 31 Décembre 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

		(Mt en Milliers de dinars)				
		PREMIER TRIMESTRE			Exercice 2013 *	
		2014	2013**	Var en %		
1	Approbations					
2	Répartition des approbations / secteurs & par type	Total	57 670	81 632	-29,4%	286 006
	2-1 Agriculture	Mobilier	7 811	8 793	-11,2%	39 549
		Immobilier	0	0	0,0%	75
	2-2 Industrie	Mobilier	5 913	10 579	-44,1%	32 979
		Immobilier	80	96	0,0%	1 121
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	8 251	7 481	10,3%	23 283
		Immobilier	0	0	0,0%	121
	2-4 Tourisme	Mobilier	1 019	2 296	-55,6%	6 132
		Immobilier	0	0	0,0%	90
	2-5 Services et commerce	Mobilier	32 190	49 421	-34,9%	176 322
		Immobilier	2 407	2 966	0,0%	6 333
3	Mises en force					
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	51 450	51 370	0,2%	220 116
	4-1 Agriculture	Mobilier	7 865	5 040	56,1%	32 744
		Immobilier	0	0	0,0%	75
	4-2 Industrie	Mobilier	7 512	8 629	-12,9%	21 078
		Immobilier	80	0	0,0%	2 426
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	7 472	4 473	67,1%	18 687
		Immobilier	0	0	0,0%	0
	4-4 Tourisme	Mobilier	1 165	974	19,6%	4 528
		Immobilier	0	0	0,0%	232
	4-5 Services et commerce	Mobilier	25 775	31 279	-17,6%	138 512
		Immobilier	1 580	976	61,8%	1 834
5	Total des engagements en cours		410 480	380 557	8%	416 042
6	Total des engagements classés		50 490	51 980	-3%	45 906
7	Trésorerie Nette		14 525	6 277	131%	2 075
8	Structure des Ressources		340 290	300 635	13%	328 655
	Emprunts obligataires		35,0%	34%	3%	35%
	Emprunts bancaires		55,0%	55%	0%	55%
	Emprunts étrangers		2%	1%	100%	2%
	Billets de trésorerie		8,0%	10%	-20%	6%
9	Capitaux propres ***		33 789	31 118	9%	27 997
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		9 217	8 253	12%	35 267
11	Revenus nets de leasing		9 121	8 157	12%	34 915
12	Produits nets de leasing		3 911	3 833	2%	15 689
13	Total charges d'exploita* hors provisions		1 571	1 405	11,8%	5 420

- Suite -

* Chiffres définitifs et audités

** Engagements audités

*** compte non tenu du résultat annuel

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring et de participations nettes de provisions

Capitaux propres: Capitaux propres compte non tenu des résultats de l'année en cours

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants**L'activité d'ATTUARI LEASING au cours du premier Trimestre 2014 a été marquée par rapport à la même période de l'exercice 2013 par:**

* Un accroissement des mises en forces de 0,2% en fin du premier trimestre 2014 en comparaison avec celui de 2013

* Les ressources ont augmenté de 13%

* Les engagements de la société ont augmenté de 8% par rapport à la même période 2013.

* Les actifs classés se sont améliorés de 3% ;

* Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 9%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2014
(Chiffres exprimés en milliers de dinars)

Indicateurs	1er Trimestre 2014	1er Trimestre 2013	Variation en %	Année 2013
I-Chiffre d'affaires	14 159	16 604	-15%	71 362
Chiffre d'affaires local	11 735	11 095	6%	52 532
Chiffre d'affaires à l'export	2 425	5 509	-56%	18 830
II-Production en valeur	10 641	13 467	-21%	58 244
III - Investissement	476	1 626	-71%	4 948
Investissement corporel & incorporel	476	1 626	-71%	4 948
Investissement financier	0	0		0
IV- Structure de l'endettement	32 349	22 269	45%	30 670
Endettement à Long et Moyen Terme	12 359	9 563	29%	12 824
Emprunts à moins d'un an	959	746	29%	1 284
Trésorerie	-19 031	-11 960	59%	-16 562

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2014**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaire global a enregistré une évolution négative de -15% par rapport à la même période de l'année 2013 :

- **Marché local** : les ventes sur le marché local ont enregistré une croissance de 6% au cours du 1^{er} trimestre 2014 : le circuit traditionnel a réalisé une croissance de 8%, le circuit moderne a enregistré une évolution de +4%, tandis que la collectivité un connu une régression de -9%.

- Suite -

- **Marché Export** : les réalisations sur ce marché ont connu une évolution négative de -56%. Le marché libyen qui représentait en 2013 une part de 44% du chiffre d'affaires à l'export, a été en arrêt total durant le premier trimestre à cause de la situation d'instabilité. Le mois d'avril a connu la reprise des livraisons vers la Libye, et on pourrait espérer une amélioration dans les mois à venir.

Par ailleurs et pour l'autre principale destination le Maroc, et malgré des réalisations au dessous des chiffres enregistrés en 2013 de l'ordre de -46%, le rythme d'évolution des ventes ne cesse de s'améliorer d'un mois à l'autre depuis l'adoption d'une nouvelle stratégie commerciale sur ce nouveau marché.

PRODUCTION

La valeur de la production a évolué de l'ordre de -21% par rapport à 2013. On pourra noter ici, que les prix de matières premières restent à un niveau très élevé, ce qui nous oblige à ajuster nos prix de vente tant sur le marché local qu'à l'export afin d'atténuer l'effet de cette augmentation.

INVESTISSEMENT

Durant le premier trimestre de l'année 2014, la société a réalisé des investissements de l'ordre de 476 mille dinars répartis comme suit :

- | | |
|---------------------------------|-----|
| ➤ Immobilisations corporelles | 213 |
| ➤ Immobilisations incorporelles | 263 |

Les investissements incorporels sont liés à la mise en place du nouveau logiciel de gestion intégrée.

ENDETTEMENT

Au cours du premier trimestre 2014, l'endettement à long et moyen terme n'a pas connu la mise en place de nouveaux crédits.

Pour la trésorerie, elle demeure affectée par l'augmentation du poste clients, enregistrée depuis 2013, et par des réalisations faibles au niveau de l'export. Des efforts de recouvrement sont entrepris afin de réduire l'encours clients.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La SOCI2T2 Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.**En million dinars**

	Premier trimestre 2014			Exercice 2013 ¹
	2014	2013	variation	
Agriculture	1,837	1,314	40%	11,410
Batiments & travaux publics	0,397	0,751	-47%	3,987
Industrie	0,740	1,077	-31%	5,463
Service et commerce	24,522	9,459	159%	69,738
Agriculture	0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,520
Industrie	0,000	0,000		0,204
Service et commerce	0,873	0,377	131%	3,879
Agriculture	1,153	0,991	16%	7,982
Batiments & travaux publics	0,444	0,912	-51%	2,701
Industrie	0,479	0,678	-29%	3,224
Service et commerce	14,599	9,171	59%	55,431
Agriculture	0,000	0,000		0,000
Batiments & travaux publics	0,000	0,000		0,320
Industrie	0,000	0,000		0,161
Service et commerce	0,494	2,950	-83,252%	3,845
Total Engagements en cours (a)	146,028	126,990		141,835
Total Engagements classés (b)*****	9,069	11,366		8,858
Total Engagements (a)+(b)	155,097	138,356		150,693
Trésorerie nette	0,747	1,299		0,714
Ressources d'emprunts	98,066	104,330		95,597
Capitaux propres	43,286	24,947		42,026
Revenus Bruts de leasing (2)	18,447	16,516	11,69%	73,256
Revenus Nets de leasing	3,554	3,271	8,65%	13,738
Produits Nets de leasing	2,199	1,815	21,19%	7,689
Total des charges d'exploitation	0,798	0,605	32,03%	2,955

(1) Données auditées

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît pas sur les états financiers et a été reconstitué pour les besoins de cette information

***** les engagements classés sont calculés sans tenir compte de l'actualisation des impayés.

Approbations: Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brut de leasing: Loyers de leasing(+) Autres produits d'exploitation (+)intérêts de financement

Revenue net de leasing : Revenue brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing: Revenue net de leasing(-) charges financières

Charges d'exploitation: Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements(+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants:

L'activité de BEST LEASE a été marquée au cour de premier trimestre 2014 par:

Une augmentation des mises en force de 17% par rapport au premier trimestre 2013

une augmentation de produit net de leasing de 21,19%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité du premier trimestre 2014 -STAR- PROVISOIRES

Unité : 1000 dinars

Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
Automobile	51 833	44 050	133 730
Incendie et Risques Divers	23 799	20 896	30 362
Transport	2 899	2 946	13 642
Autres Branches	20 866	19 275	72 070
Total Non Vie	99 397	87 166	249 804
Vie	2 676	2 222	10 156
Total Général	102 073	89 388	259 961

PRIMES CEDEES

Branches	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
Automobile	940	276	3 206
Incendie et Risques Divers	16 064	13 774	18 669
Transport	1 841	1 631	10 627
Autres Branches	0	0	877
Total Non Vie	18 845	15 681	33 379
Vie	0	0	314
Total Général	18 845	15 681	33 693

Commissions Echues

Branches	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
Automobile	3 449	2 693	11 613
Incendie et Risques Divers	892	839	1 819
Transport	42	48	189
Autres Branches	388	396	1 581
Total Non Vie	4 772	3 976	15 202
Vie	804	577	2 770
Total Général	5 576	4 554	17 972

SINISTRES REGLES

Branches	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
Automobile	24 357	20 031	90 565
Incendie et Risques Divers	1 943	2 009	17 896
Transport	502	351	6 886
Autres Branches	17 698	15 414	61 325
Total Non Vie	44 500	37 805	176 673
Vie	581	461	2 404
Total Général	45 081	38 266	179 076

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
Automobile	13 342	11 999	50 304
Incendie et Risques Divers	574	654	2 653
Transport	38	35	176
Autres Branches*	152 443	176 839	640 150
Total Non Vie	166 397	189 527	693 283
Vie	89	107	374
Total Général	166 486	189 634	693 657

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 151.911 au 31/03/2014 contre 176.421 au 31/03/2013

*PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	1ier Trimestre 2014	1ier Trimestre 2013	Année 2013
TOTAL	7 783	7 036	36 787

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

- Suite -

LES FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES
DU PREMIER TRIMESTRE 2014

Le premier trimestre 2014 a été marqué par l'accroissement des primes émises nettes de 14,2% généré par le développement de la production de la quasi-totalité des branches d'assurances

Au niveau des prestations rendues, la STAR enregistre un total de 45,081 MD au 31/03/2014 contre 38,266 MD en 2013 ; soit une augmentation de 17,8% due principalement à une accélération de la cadence des règlements des sinistres automobile.

La gestion des actifs financiers dégage par ailleurs une augmentation des produits financiers de 10,6% au terme du premier trimestre de l'exercice en cours.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE L'HABITAT-BH**

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

			(EN DINARS)
	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		AU
	2014	2013	31/12/2013 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	92 680 302	82 250 469	357 266 938
INTERETS	72 833 070	69 036 505	292 329 924
COMMISSIONS EN PRODUITS	12 228 775	9 450 528	41 727 804
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	7 618 457	3 763 436	23 209 210
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	42 912 696	32 835 655	149 138 357
INTERETS ENCOURUS	41 816 789	31 782 177	144 268 339
COMMISSIONS ENCOURUES	1 095 907	1 053 478	4 870 018
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	49 767 606	49 414 814	208 128 581
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 390 565	2 798 184	13 423 765
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	25 923 322	25 090 612	99 768 413
FRAIS DE PERSONNEL	20 232 593	20 175 766	80 404 089
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 690 729	4 914 846	19 364 324
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	733 683 529	390 424 144	532 929 386
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	497 937 319	141 777 396	291 306 133
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	235 746 210	248 646 748	241 623 253
7- ENCOURS DES CREDITS	4 323 853 884	4 238 661 931	4 291 789 571
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	4 082 158 149	3 924 812 044	4 067 686 690
DEPOTS A VUE	1 139 681 278	1 072 425 557	1 043 263 194
DEPOTS D'EPARGNE	1 434 731 438	1 434 342 175	1 425 520 197
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	449 467 605	474 362 553	466 086 038
10- CAPITAUX PROPRES (**)	446 774 959	434 847 554	446 683 436

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(*) Chiffres non encore audité

(**) Les capitaux propres ne tient pas compte des résultats de la période, de l'exercice 2013 ainsi que l'effet du changement de la méthode de calcul de provision tel que prévue par la circulaire BCT 2013-21

- Suite -

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2014

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'exercice 2014.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2014 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2014.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2014, par rapport au premier trimestre 2013, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une légère augmentation du produit net bancaire de 0,4 millions de dinars soit 0,71%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 10,4 millions de dinars.
- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 251,21% provenant de l'augmentation des placements en BTA.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 157 millions de dinars soit 4,01%, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - des dépôts à vue à raison de 67 millions de dinars.
 - des dépôts à échéance à raison de 79 millions de dinars.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 85 millions de dinars.
- Les charges d'exploitation bancaires ont progressé de 10 millions de dinars soit à un taux de 30,69% consécutivement à l'évolution des dépôts de la clientèle.
- Une diminution des emprunts de 5,25%, provenant principalement du remboursement :
 - * de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
 - * de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
 - * de l'emprunt obligataire pour un montant de 8 millions de dinars et La mobilisation d'un emprunt obligataire BH 2013 d'un montant de 51 millions de dinars.

Et de La baisse des ressources budgétaires de 34 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CITY CARS**

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.**INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2014**

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2014*	1 ^{er} Trimestre 2013	AU 31/12/2013
Total des Revenus (Hors taxes)	37 981 605	19 652 998	96 956 054
Coût d'achat des marchandises vendues	31 845 457	16 089 769	82 377 769
Charges Financières	1 711	13 786	-890 392
Produits Financiers	440 684	255 276	1 957 766
Trésorerie nette	45 468 584	36 207 542	27 604 716
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	116	105	112
Nombre de points de vente	8	8	8
Masse Salariale	442 708	491 719	1 697 877
Effectif fin de période	49	50	49

* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires de CITY CARS a enregistré courant le premier trimestre 2014 une augmentation substantielle de 93,3% par rapport à la même période en 2013. Cette progression provient de l'importante évolution du nombre de véhicules vendus qui est passé de 725 unités vendues durant le premier trimestre 2013 à 1322 véhicules vendus courant la même période en 2014. Ceci a permis à la marque KIA (commercialisée par CITY CARS) d'occuper pour la première fois la position de leader sur le marché de distribution de Véhicules Légers et ce au terme du premier trimestre 2014 (selon les données fournies par l'Agence Technique des transports terrestres).
- Au 31/03/2014, la trésorerie nette a atteint 45,469 MD contre 27,605 MD au 31/12/2013 et contre 36,208 au 31/03/2013 enregistrant ainsi une évolution respective de 64,7% et de 25,6%.
- Les produits des placements se sont élevés au 31/03/2014 à 0,441 MD contre 0,255 MD au 31/03/2013 marquant ainsi une importante progression de 72,6%.
- La masse salariale a connu au cours du premier trimestre 2014 une baisse de 10% par rapport à la même période en 2013 justifiée par l'octroi durant le premier trimestre de 2013 d'une prime exceptionnelle d'un salaire à tout le personnel.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELSUNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014

Montants en millions de Dinars	Au 31/03/2014	Au 31/03/2013	Au 31/12/2013	VARIATION en% T1 2014/2013
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	50 975	43 189	194 836	18,03%
Intérêts	36 659	30 844	136 566	18,85%
Commissions en produits	10 258	9 124	39 866	12,43%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 058	3 221	18 404	25,99%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 381	11 927	53 510	28,96%
Intérêts encourus et charges assimilées	14 766	11 476	50 820	28,67%
Commissions encourues	615	451	2 690	36,36%
3- PRODUIT NET BANCAIRE	35 594	31 262	141 326	13,86%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	627	564	2 856	11,17%
5-CHARGES OPERATOIRES dont:	26 315	25 633	103 002	2,66%
Frais de personnel	15 932	15 430	62 304	3,25%
Charges générales d'exploitation	7 740	7 497	29 140	3,24%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	168 389	79 909	149 665	110,73%
Portefeuille titres commercial	2 630	882	2 611	198,19%
Portefeuille Titres d'investissement	165 759	79 027	147 054	109,75%
7-ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	2 133 965	2 086 958	2 131 503	2,25%
8- ENCOURS DES DEPOTS dont:	1 988 105	1 977 874	1 908 202	0,52%
Dépôts à vue	1 019 028	1 031 424	964 587	-1,20%
Dépôts d'épargne	533 982	531 930	529 516	0,39%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	119 551	87 485	115 407	36,65%
10-CAPITAUX PROPRES	248 995	251 477	243 802	-0,99%

- Suite -

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Comptabilisation du portefeuille - titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} TRIMESTRE 2014

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) est relativement stable par rapport au 31/12/2013 (+0,12%) mais en progression de 47MTND par rapport au 31/03/2013.

Les dépôts de la clientèle la collecte nette de dépôts à vue (54MTND) et des comptes d'épargne (4.5MTND) a fortement contribué à la hausse de 4,19% des ressources par rapport au 31/12/2013.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2014 le PNB réalisé est de 35,6MTND en progression de 13,86% par rapport à fin mars 2013.

Les charges opératoires ont augmenté de 2,66% par rapport à la même période de l'exercice 2013 avec notamment un accroissement des frais de personnel (3,25%).

Les capitaux propres intègrent la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21.

Remarque : les chiffres au 31/12/2013 sont provisoires

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS**

« SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2014.

LIBELLES	(Exprimés en Dinars)		
	1T2014	1T2013	EXERCICE 2013*
REVENUS	6 745 551	758 580	38 599 673
- VENTES	6 740 524	755 000	37 231 700
.Ventes de logements	5 608 973	755 000	34 760 556
.Ventes de magasins et bureaux	1 079 000		2 110 975
.Ventes de terrains bâtis	22 551		360 169
- PRODUITS DE PARTICIPATIONS			1 178 145
- AUTRES	5 028	3 580	189 828
VALEUR AJOUTEE BRUTE	2 819 676	1 019 185	17 741 040
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 445 666	856 554	15 994 661
STOCKS EN COURS	9 672 587	45 630 234	14 012 081
STOCKS DE PRODUITS FINIS	19 993 356	1 710 032	18 790 158
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	24 140 701	18 128 867	23 901 948
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 213 952	10 283 818	10 012 432
STRUCTURE DES PLACEMENTS	5 555 166	3 055 166	3 055 166
- ACTIONS		-	0
- FONDS GERES	5 555 166	3 055 166	3 055 166
- AUTRES			0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE		-	
- PRISES DE PARTICIPATIONS		-	
- CESSIONS DE PARTICIPATIONS		-	
TOTAL DES CREANCES	1 561 724	80 488	4 284 535
AVANCES RECUES DES CLIENTS	4 319 258	4 405 953	3 638 624
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDE	930 014	3 764 572	14 365 258
REVENUS PAR CATEGORIE			1 178 145
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES			112 543
- DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			976 165
- PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
- PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
- AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			89 437
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	235 796	0	44 034
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES			96
- REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	235 796		43 938
LES PROVISIONS	34 277	0	323 530
- COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
- MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES			31 807
- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	34 277		291 723
PLACEMENT SA COURT TERME			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	1 079 615	-3 203 229	162 010
TOTAL DES ACTIFS			76 814 342

* chiffre définitifs

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 1er trimestre 2014:

- . Le chiffre d'affaires prévisionnel pour le premier trimestre 2014 est atteint à 100%
- . Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2014 s'élèvent à 11 538 100 DT
- . Obtention de deux accords de permis de bâtir pour les terrains HSC 69 sis à Ennasr 2 et un projet sis à la Marsa
- . Récolement prévu au cours du deuxième trimestre 2014 pour le projet EHC12 sis aux jardins d'El menzah

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie –SIPHAT
Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

(les chiffres sont exprimés en DT)

	1^{er} Trimestre 2014	1^{er} Trimestre 2013	Exercice 2013
I. CHIFFRE D'AFFAIRES			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	2 162 327	2 236 589	8 649 633
FORMES PATEUSES	1 247 234	1 314 545	5 272 089
FORMES LIQUIDES	1 123 272	1 178 100	4 636 397
TOTAL 1	4 532 833	4 729 234	18 558 119
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	3 360 606	3 273 230	11 855 640
FORMES PATEUSES	363 877	511 017	1 023 123
FORMES LIQUIDES	1 088 000	2 584 276	7 423 047
TOTAL 2	4 812 483	6 368 524	20 301 810
C-EXPORT	607 418	1 281 132	4 472 103
TOTAL 3	607 418	1 281 132	4 472 103
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	9 952 734	12 378 890	43 332 033
II. PRODUCTION			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	2 680 252	2 805 403	8 982 964
FORMES PATEUSES	1 746 318	1 369 967	5 368 473
FORMES LIQUIDES	1 022 516	1 475 406	5 990 612
TOTAL 1	5 449 086	5 650 775	20 342 049
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	2 533 897	3 120 078	11 298 495
FORMES PATEUSES	271 664	413 935	966 510
FORMES LIQUIDES	934 676	2 230 255	6 635 440
TOTAL 2	3 740 237	5 764 269	18 900 445
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	9 189 323	11 415 044	39 242 494
III. INVESTISSEMENTS	41 303	2 684 670	3 056 833
IV. ENDETTEMENT CMT+DLT	28 016 269	23 421 478	29 795 997

- Suite -

1. Chiffre d'affaires :

- Le chiffre d'affaires est passé de 12,379 MDT au premier trimestre 2013 à 9,953 MDT pour la même période de 2014 (- 2,426 MDT soit -19,6 %) ; cette baisse s'explique par une baisse de production de -19,5% liée essentiellement à la suspension des activités de la ligne de solutions perfusables en poches pour aménagement, et la rupture en stock de quelques matières premières et articles d'emballages.

- Le chiffre d'affaires réalisé au premier trimestre 2014 représente 19,19 % du chiffre d'affaires escompté au budget prévisionnel 2014 (51.874.772 DT),

- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au premier trimestre 2014 (607,418 mDT) a enregistré une baisse considérable de (- 52,59 %), cette baisse s'explique par les circonstances politiques en Libye et aux changements du cadre réglementant l'industrie pharmaceutique en Algérie (marchés cibles).

2. Production

La valeur de la production est passée de 11,415 MDT au premier trimestre 2013 à 9,189 MDT pour la même période de 2014 (- 2,226 MDT soit - 19,5 %)

- Diminution de l'export

- Diminution de la production du modèle officinale - 3,57 %.

- Diminution de la production du modèle hospitalier de - 35,1 %.

3. Investissements

La SIPHAT a acquis au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2014 des divers matériels et installations d'une valeur de 41 303,000 D

4. Endettement :

L'endettement est passé de 23,421 MDT au 1^{er} trimestre 2013 à 28,016 MDT pour la même période de 2014 enregistrant ainsi une hausse de 4,594 MDT soit 19,6 %

L'endettement est passé de 29,796 MDT au dernier trimestre 2013 à 28,016 MDT pour le 1^{er} trimestre 2014 enregistrant une baisse de 1,780 MDT soit 6%

L'endettement est répartie entre crédit fournisseur, crédit bancaire et compte courant associé.

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par:

- Un crédit mobilisable de 6 MDT contracté au quatrième trimestre 2009 (révisé en 2011 à 5 MDT) pour la constitution des stocks de sécurité de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N°78 du 29 Août 2008.

- Compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.

5. Ressources Humaines:

Une légère baisse des effectifs (730 agents au 31 Mars 2014 contre 763 agents au 31 Mars 2013); soit une baisse 4,33 % qui s'explique par les départs à la retraite au cours de 2013 et le premier trimestre de 2014,

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014.

Libellé	1 ^{er} Trimestre			2013*
	2014	2013	Variation en %	
En millions de dinars				
1- Chiffre d'Affaires	21,985	18,576	18,35%	68,725
<i>CA Local</i>	15,836	14,961	5,85 %	52,594
<i>CA P.S.F. SOTEMAIL</i>	4,042	1,177	243,32%	4,887
Total CA Local	19,878	16,138	23,17%	57,480
<i>CA Export</i>	2.107	2,439	-13,60%	11,245
2- Production	21.712	18,827	15,33%	73,630
3- Investissements	0.994	1,848	-46,20%	7,502
4- Engagements bancaires	71,829	59,265	21,2%	64,041
<i>Dettes à Moyen et Long terme</i>	14,754	11,354	29,9%	15,123
<i>Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)</i>	57,075	47,911	19,1%	48,918

** Les chiffres au 31 décembre 2013 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers de l'exercice 2013

Faits saillants du premier trimestre 2014

- **Le Chiffre d'Affaires Total du premier trimestre 2014** s'établit à 21,985 millions TND, enregistrant ainsi une augmentation de 18,35 % par rapport à la même période de l'année 2013, arrêté à 18,576 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 14,961 millions TND au 31 mars 2013 à 15,836 millions TND au 31 mars 2014, soit une hausse de (+5,85%).
- **Le total des autres ventes** (Ventes produits semi-fini pour SOTEMAIL) a enregistré une augmentation de 243,32% et ce suite à l'entrée en production de la nouvelle extension de SOTEMAIL.
- **Le Chiffre d'Affaires Export au 31 mars 2014** a baissé de (-13,60%) passant de 2,439 millions TND au 1^{er} trimestre 2013 à 2,107 millions TND en 2014.
- **La production** a enregistré au 31 mars 2014 une hausse de 15,33% par rapport à la même période de 2013.
- **Les investissements au 31 mars 2014** totalisent 0,994 millions de dinars contre 1,848 millions de dinars au 1er trimestre 2013.
- **Les engagements bancaires** au 31 mars 2014 totalisent 71,829 millions de TND contre un total de 64,041 millions de TND au 31 décembre 2013 affichant ainsi une hausse de (12,2%).
- Les dettes à Long et Moyens Termes représentent (20,5%) du total des Engagements au 31/03/2014.
- Nous notons une augmentation de 85,0% des engagements par signature à la date du 31/03/2014 par rapport à la date du 31-12-2013 et ce afin de satisfaire le besoin additionnel de matière première généré par le démarrage de l'extension de SOMOCER.
- Nous constatons une augmentation de l'encours escompte de 16 % qui traduit la hausse du chiffre d'affaires réalisée au premier trimestre 2014.

Nous présentons dans le tableau suivant la répartition des Engagements Bancaires AU 31/03/2014 ainsi que les variations enregistrée par rapport au 31/12/2013 :

(En dinars)

Désignation	31/12/2013	31/03/2014	Evolution (%)
Engagements par signature	8 644 206	15 989 580	85,0%
Escompte commercial et avances sur factures	15 857 604	18 379 705	16,0%
Crédits à Moyen Terme	15 123 489	14 754 161	-2,4%
Crédits de trésorerie	24 416 532	22 687 754	-7,1%
Total	64 041 831	71 829 200	12,2%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun-B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

Les Ateliers Mécaniques du Sahel publient ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2014:

INDICATEURS D'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2014

	Unités	1 ^{er} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/03			Exercice
		2014	2013	%	2014	2013	%	2013
Chiffre d'affaires	DT	8 867 010	6 656 157	33%	8 867 010	6 656 157	33%	31 761 913
<i>Chiffre d'affaires local</i>	DT	8 779 788	6 531 589	34%	8 779 788	6 531 589	34%	31 273 727
<i>Chiffre d'affaires à l'exportation</i>	DT	87 222	124 568	-30%	87 222	124 568	-30%	488 186
Production	DT	9 372 117	8 403 604	12%	9 372 117	8 403 604	12%	33 595 309
Investissements	DT	215 363	608 403	-65%	215 363	608 403	-65%	1 781 409
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	DT	215 363	608 403	-65%	215 363	608 403	-65%	1 781 409
<i>Investissements financiers</i>	DT	0	0		0	0		0
Structure de l'endettement	DT	27 523 482	26 907 384	2%	27 523 482	26 907 384	2%	27 900 683
<i>Endettement à LMT</i>	DT	7 469 847	9 342 510	-20%	7 469 847	9 342 510	-20%	7 396 318
<i>Endettement à CT</i>	DT	14 248 728	9 914 989	44%	14 248 728	9 914 989	44%	15 095 431
<i>Découverts bancaires</i>	DT	5 804 907	7 649 885	-24%	5 804 907	7 649 885	-24%	5 408 935

- (1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.
 (2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2013 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.

Commentaires :

- A la clôture du premier trimestre 2014, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires Brut de 8 867 mDT contre 6 656 mDT pour la même période du 2013, **soit une augmentation de 33%**.
- Au 31/03/2014, la valeur de la production finie (valorisée au prix de vente) a atteint 9 372 mDT contre une valeur de 8 404 mDT pour la même période de l'année 2013 **enregistrant ainsi une hausse de 12%**.

- Suite -

- Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint, à la clôture du premier trimestre 2014, 215 mDT contre 608 mDT pour la même période de l'année 2013, **soit une baisse de 65%**.

Les investissements programmés pour l'amélioration de la capacité productive de la section casserolerie, débuteront à partir du deuxième trimestre 2014 pour un coût total de 2 millions de dinars.

La société a entamé la réalisation de la 3^{ème} partie du Programme de Mise à Niveau qui s'étalera sur la période 2013 – 2016 avec un coût des investissements à réaliser en 2014 de 6,8 millions de dinars.

- La valeur de l'endettement global de la société au 31 mars 2014 s'élève à 27 523 mDT contre 26 907 mDT au 31 mars 2013, soit une augmentation de 2%. Toutefois, une baisse de 1% est enregistrée par rapport au 31 décembre 2013 où l'endettement global était de 27 900 mDT.

L'endettement à Court Terme a enregistré **une baisse de 6%** par rapport à la clôture de l'année 2013 par contre l'endettement à Long & Moyen Termes a enregistré **une hausse de 1%** suite à des nouveaux crédits de leasing et les découverts bancaires ont enregistré **une hausse de 7%** en passant de 5 408 mDT au 31 décembre 2013 à 5 804 mDT au 31 mars 2014.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 21 AVRIL 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,786%		
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,590%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "	4,241%		1 008,172
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,300%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,361%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,423%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,499%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,560%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,606%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,683%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,711%	1 018,064
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,744%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,805%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015	4,867%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,019%	999,430
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,152%	1 001,891
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,340%	879,119
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,394%	996,217
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,579%	1 033,448
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,744%		985,140
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,885%	984,835
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	765,889
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,963%	981,062
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,138%	969,701
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,266%		960,147
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,369%		1 032,560
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,334%		953,282

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	149,526	149,565		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,181	13,185		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,356	1,357		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,657	36,666		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,821	49,833		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	154,207	154,102		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	555,323	555,215		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	112,282	112,228		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	122,570	122,447		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,705	117,670		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	111,723	111,712		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,774	86,860		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	128,366	128,436		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	95,231	95,109		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	107,843	108,002		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 371,175	1 367,614		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 270,706	2 258,475		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	103,342	102,591		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	102,892	102,287		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,293	125,844		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 207,386	1 204,280		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	125,509	123,241		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,843	15,589		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 935,672	5 922,384		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 265,056	5 234,432		
26	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 129,967	5 122,278		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,215	2,189		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,926	1,908		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,096	1,082		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	109,533	109,567
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	101,483	101,510
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	103,174	103,207
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	103,919	103,930
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	104,806	104,841
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	107,958	107,986
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	105,479	105,513
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	104,543	104,572
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,858	104,885
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	106,358	106,387
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	103,224	103,254
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	105,443	105,476
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,994	105,023
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	107,920	107,953
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	106,735	106,766
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	104,151	104,177
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	99,986	100,015
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	105,761	105,793
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	103,838	103,869
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	104,655	104,685
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	105,578	105,607
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	103,771	103,805
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	100,829	100,859
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	105,768	105,795
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	103,315	103,345

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,631	10,269
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,949	103,977
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	104,690	104,715
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	102,440	102,517
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	67,230	67,321
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	144,020	144,144
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 437,851	1 438,477
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	110,660	110,747
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	108,159	108,324
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	81,999	82,015
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,810	16,816
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	257,333	257,357
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	33,116	33,039
68	STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 333,577	2 335,446
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	76,514	76,619
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	57,426	57,457
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	100,079	100,046
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	110,222	110,115
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	98,193	98,198
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,512	11,277
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,244	12,090
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,476	15,375
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,560	14,295
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	11,452	12,171	12,184
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,375	10,754	10,769
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,397	10,576	10,576
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,675	10,765	10,765
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	123,607	123,482
83	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	124,379	124,143
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	10,727	10,761
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	106,038	106,070
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	19,971	19,968
87	FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	75,878	75,724
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	78,477	78,359
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,772	98,011	97,997
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	91,273	91,234
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	96,913	96,857
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	101,204	101,217
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,815	9,793
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	8,988	8,923
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	96,962	95,978
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	99,733	98,245
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	133,484	133,162
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,796	10,612
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	121,077	119,810
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	120,063	119,518
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	102,029	101,505
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	100,305	98,983
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	182,936	181,123
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	165,616	164,669
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	146,411	145,946
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 562,045	9 436,416
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	19,374	19,002
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	131,708	130,626
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 497,243	1 485,080
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	104,539	103,142
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	87,803	86,980
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	118,358	116,730
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 814,170	8 629,624
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	9,065	8,942
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,937	8,808

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ Tawasol Group Holding « TGH »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de placement global et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société **Tawasol Group Holding « TGH »**.

Dans le cadre du prospectus, la société « **TGH** » a pris les engagements suivants :

- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions **Tawasol Group Holding** acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions **Tawasol Group Holding** acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Conformer ses états financiers aux dispositions du système comptable des entreprises ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Mettre à jour son manuel des procédures, d'organisation, de gestion et de divulgation des informations financières, et ce au plus tard avant la fin du premier trimestre 2014 ;
- Tenir une communication financière, au moins une fois par an ;
- Respecter les dispositions de l'Article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses

actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, l'actionnaire actuel Mr. Mohamed CHABCHOUB de la Société **Tawasol Group Holding**, s'est engagé à consacrer **13,52%** du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de **1 000 000** dinars et **1 000 000** actions pour alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de One Tech Holding. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse MAC SA, et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du **14 novembre 1994** portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, Les actionnaires de référence de TGH : Mohamed CHABCHOUB, Mohamed Amin CHABCHOUB, Ahmed CHABCHOUB détenant actuellement **61,77%** du capital de **Tawasol Group Holding** se sont engagés:

- ✓ à ne pas céder plus de **5%** de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux **(2)** ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « TGH » AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du **29 novembre 2014**, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société **Tawasol Group Holding** au marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des **108.000.000** actions de nominal un **(1)** dinar chacune, composées de 90.004.156 actions anciennes et des 17.995.844 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public des 30,08% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires, au plus tard le jour de l'introduction ;

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

En outre, considérant que l'entrée effective en activité de la société TGH date de moins de deux années, le conseil a décidé de déroger à cette condition.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions **Tawasol Group Holding** se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de **1.100** dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration du **13 Avril 2013**, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « **Tawasol Group Holding** », tenue le **02 Mai 2013**, a approuvé le principe d'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au marché alternatif de la cote de bourse et a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration et au Président du Conseil, Monsieur Mohamed CHABCHOUB, pour accomplir toutes les démarches nécessaires d'études et d'évaluation pour procéder à l'aboutissement de cette opération d'introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le **02 Mai 2013** a décidé dans sa 3ème résolution d'augmenter le capital social de la société « **Tawasol Group Holding** » d'un montant de **17 995 844** dinars pour le porter de dinars **90 004 156** dinars à **108 000 000** dinars et ce, par l'émission de **17 995 844** actions nouvelles à souscrire en numéraire dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis .

L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé le prix d'émission des nouvelles actions à émettre à **1,100** dinar l'action représentant un nominal de **1 DT** et une prime d'émission de **0,100 DT**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au **1er Janvier 2013**.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « **Tawasol Group Holding** », réunie le **02 Mai 2013**, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée au public. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société « Tawasol Group Holding » au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de **17 995 844** actions nouvelles d'une valeur nominale de **1** dinar chacune représentant **16,66%** du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen :

- **Une Offre à Prix Ferme** de **14 359 480** actions au public représentant **79,79%** de l'offre et **13,30%** du capital social de la société après augmentation, centralisée auprès de la Bourse Des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- **Un Placement Global** de **3 636 364** actions représentant **20,21%** de l'offre et **3,37%** du capital social de la société après augmentation du capital centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse MAC SA et AFC et dirigé par MAC SA désigné comme établissement chef de file.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;

- Après information préalable du CMF ;
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du placement global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : Tawasol Group Holding

Siège social : 20, Rue des Entrepreneurs, Charguia II, 2035 Ariana –Tunisie.

Forme juridique : Société Anonyme.

Objet social : La société a pour objet :

- toutes prises d'intérêts et participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts ou autres droits sociaux ;
- la participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles tunisiennes ou/et étrangères, d'apports, de commandite, de souscription, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

Le tout, tant pour elle-même, que pour le compte de tiers en participation, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de société, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avance de fonds, d'achats ou de ventes de titres et droits sociaux, de cession ou locations de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobiliers ou par tous autres modes

Date de constitution : 29/10/2012

Capital social : Le capital social s'élève à **90 004 156** dinars, divisé en **90 004 156** actions ordinaires de valeur nominale **1 DT**, entièrement libérés.

2- Période de souscription et validité de l'offre :

- **L'Offre à Prix Ferme : du 28/04/2014 au 16/05/2014 inclus avec possibilité de clôture anticipée avec préavis à partir du 06/05/2014.**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **28/04/2014 au 16/05/2014** inclus.

La clôture anticipée peut être envisagée dès la fin du quatrième jour de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme si l'importance de la demande risque d'aboutir à une allocation faible pour une partie des souscripteurs. La clôture anticipée interviendrait après concertation entre les intermédiaires en Bourse introducteurs et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dans ce cas, un avis relatif à la clôture anticipée sera publié par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant que la date de clôture effective interviendrait 48 heures, à partir de la date de publication de l'avis. La société TGH publiera un avis à cet effet, dans un quotidien de la place et ce, dans les deux jours suivants.

- **Le Placement Global : du 28/04/2014 au 16/05/2014 inclus avec possibilité de clôture anticipée sans préavis**

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **28/04/2014**, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **16/05/2014**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1er Janvier 2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de souscription à l'action **TGH**, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **1,100** Dinar aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Tawasol Group Holding » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois **(3)** jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société **Tawasol Group Holding** dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement au comptant au moment du dépôt de la demande de souscription.

5- Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société **Tawasol Group Holding** exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme (cf. liste des intermédiaires en bourse en annexe).

Le syndicat de placement est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Tawasol Group Holding » exprimées dans le cadre du Placement Global.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° **08 003 000 513 200 952 131** ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, agence siège, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

- **Offre à Prix Ferme**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, **14 359 480** actions « Tawasol Group Holding » à émettre en numéraire (soit **13,30%** du capital social après augmentation, **79,79%** de l'offre globale) seront offertes et réparties en deux **(2)** catégories :

Catégorie A :

5 272 791 actions offertes représentant **29,30%** de l'offre au public et **36,72%** de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum **100** actions et au maximum **1 800** actions.

Catégorie B :

9 086 689 actions offertes représentant **50,49%** de l'offre au public et **63,28%** de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum **1 801** actions et au maximum **540 000** actions pour les non institutionnels et **5 400 000** actions pour les institutionnels.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories A ou B doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de **10%** de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Global et inversement.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cent (**100**) actions ni supérieur à **0,5%** du capital social après augmentation, soit 540 000 actions pour les non institutionnels et **5%** du capital social soit **5 400 000** actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (**3**) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes de souscription multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres de souscription émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Catégories	Montant	Nombre d'actions	Répartition en % de l'OPF	Répartition en % du capital social après augmentation
<u>Catégorie A</u> Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 100 actions et au maximum 1 800 actions.	5 800 070	5 272 791	36,72%	4,88%
<u>Catégorie B</u> Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 1 801 actions et au maximum 540 000 actions pour les non institutionnels et 5 400 000 actions pour les institutionnels.	9 995 358	9 086 689	63,28%	8,41%
Total	15 795 428	14 359 480	100%	13,30%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie B : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération et la part de chaque non institutionnel ne dépasse 0,5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B.

- **Placement Global**

Dans le cadre du placement Global, **3 636 364** actions représentant **20,21%** du total des actions offertes et **3,37%** du capital de la société après augmentation seront offertes à des investisseurs désirant acquérir pour un montant minimum de **250.000 DT**.

Les demandes de souscription seront centralisées auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse MAC SA et AFC dirigé par l'intermédiaire en Bourse MAC SA, désigné comme établissement chef de file.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF ;
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus fixées préalablement au vendeur, et ce pour la période restante.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit au syndicat de placement.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce).

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- **540 000** actions pour les non institutionnels (soit au plus **0,5%** du capital après augmentation du capital) ;
- **3 636 364** actions pour les institutionnels.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à la catégorie A, puis B de l'OPF.

Transmission des demandes et centralisation :

▪ **Offre à prix ferme**

Les intermédiaires en Bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

▪ **Placement Global**

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, MAC SA, intermédiaire en Bourse, et comporter son cachet.

Ouverture des plis et dépouillement

▪ **Offre à prix ferme**

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de

dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA et AFC intermédiaires en Bourse introducteurs, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états. La Bourse affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet à soumettre à la commission.

▪ **Placement Global**

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement.

La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet à soumettre à la commission.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du **04/03/2014** aux actions anciennes de la société **Tawasol Group Holding** le code ISIN : **TN0007650013**. La société **Tawasol Group Holding** s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Aussi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 31 de la Loi n° 2006-0085 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007, relative aux opérations de restructuration des entreprises et l'encouragement de l'admission de leurs actions à la bourse stipule que « *Est déductible du bénéfice imposable, la plus-value provenant de l'apport d'actions et de parts sociales au capital de la société mère ou de la société holding à condition que la société mère ou la société holding s'engage à introduire ses actions à la bourse des valeurs mobilières de Tunis au plus tard à la fin de l'année suivant celle de la déduction.* »

L'article 32 de la même loi stipule, dans le même cadre sus mentionné, que : « *provenant d'apport, d'actions et de parts sociales au capital de la société mère ou de la société holding sous réserve de l'engagement de la société mère ou de la société holding d'introduire ses actions à la bourse des*

valeurs mobilières de Tunis dans un délai ne dépassant pas la fin de l'année suivant celle de l'exonération. »

Par conséquent, la société « **Tawasol Group Holding** » pourrait bénéficier de l'exonération de la plus value sur les apports.

Aussi, et tel que défini par l'article 7 du code d'incitations aux investissements, les personnes physiques ou morales qui souscrivent au capital initial ou à l'augmentation du capital des entreprises dont l'activité est manufacturière (industrie travaux publics) bénéficient de la déduction des revenus ou bénéfices réinvestis dans la limite de 35% des revenus ou bénéfices nets à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ou l'impôt sur les sociétés.

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, s'est établi entre l'intermédiaire en Bourse MAC SA et l'actionnaire actuel de la société TGH à savoir Mr. Mohamed CHABCHOUB, portant sur **13,52%** du produit de l'Offre à Prix Ferme soit un montant de **1 000 000** dinars et **1 000 000** actions.

12- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société **Tawasol Group Holding** se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 14-0857 du 11 Avril 2014, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société TGH sise 20, Rue des Entrepreneurs, Charguia II, 2035 Ariana –Tunisie, de MAC sa, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération sis à Green Center Bloc C 2^{ème} ETG, Rue de Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053, Tunis et AFC intermédiaire en bourse Co-introducteur sis à 4 rue 7036 Menzah IV et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2014 et les états financiers relatifs à l'exercice 2013 de la société TGH seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF, respectivement au plus tard le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
20.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
21.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
22.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
63. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
64. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593

3.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
8.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
9.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Itihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
23. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900

30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
61. Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
62. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
65. Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
66. Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
67. Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355

68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis

27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis

55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
89	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
93	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac -1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac -1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac -1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

109	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

MAC EQUILIBRE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 23 mai 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.786.621, un actif net de D : 2.770.121 et un déficit de D : 26.179, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EQUILIBRE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de la période 14,39% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
 - Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,23% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 24 Mars 2014

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>2 384 086</u>	<u>2 773 245</u>
Actions et droits rattachés		861 637	1 017 001
Obligations et valeurs assimilées		1 376 756	1 580 169
Titres OPCVM		145 693	176 075
Placements monétaires et disponibilités		<u>401 018</u>	<u>820 361</u>
Placements monétaires		-	499 872
Disponibilités		401 018	320 489
Créances d'exploitation		<u>1 517</u>	<u>2 616</u>
Autres actifs		<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 786 621</u>	<u>3 596 222</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	9 544	12 801*
Autres créditeurs divers	8	6 956	5 973*
TOTAL PASSIF		<u>16 500</u>	<u>18 774</u>
ACTIF NET			
Capital	11	2 719 513	3 527 059
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		1	9
Sommes distribuables de l'exercice en cours		50 607	50 380
ACTIF NET		<u>2 770 121</u>	<u>3 577 448</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 786 621</u>	<u>3 596 222</u>

* Retraitées pour les besoins de comparaison suite au reclassement de la rémunération du commissaire aux comptes du poste opérateurs créditeurs au poste autres créditeurs divers.

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	90 903	97 065
Dividendes		28 121	24 537
Revenus des obligations et valeurs assimilées		62 782	72 528
Revenus des placements monétaires	6	18 761	24 565
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		109 664	121 630
Charges de gestion des placements	9	(43 119)	(55 184)
REVENU NET DES PLACEMENTS		66 545	66 446
Autres charges	10	(7 763)	(8 257)
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 782	58 189
Régularisation du résultat d'exploitation		(8 175)	(7 809)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		50 607	50 380
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 175	7 809
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(82 302)	(193 737)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		9 776	152 888
Frais de négociation		(12 435)	(16 807)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(26 179)	533

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(26 179)	533
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	58 782	58 189
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(82 302)	(193 737)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 776	152 888
Frais de négociation	(12 435)	(16 807)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(47 863)	(48 766)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(733 285)	(701 028)
Souscriptions		
- Capital	130 526	646 441
- Régularisation des sommes non distribuables	1 295	10 859
- Régularisation des sommes distribuables	2 551	6 805
Rachats		
- Capital	(857 174)	(1 336 570)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 768	(13 146)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 251)	(16 978)
- Droits de sortie	-	1 561
VARIATION DEL' ACTIF NET	(807 327)	(749 261)
ACTIF NET		
En début de période	3 577 448	4 326 709
En fin de période	2 770 121	3 577 448
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	22 158	26 423
En fin de période	17 593	22 158
VALEUR LIQUIDATIVE	157,456	161,452
TAUX DE RENDEMENT	(1,07%)	(0,22%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EQUILIBRE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EQUILIBRE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2.384.086 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Actions & droits rattachés		913 009	861 637	31,10%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>		913 009	861 637	31,10%
ADWYA	7 000	52 500	48 552	1,75%
BIAT	609	40 666	36 662	1,32%
ATTIJARI BANK	2 000	33 239	32 496	1,17%
CARTHAGE CEMENT	32 500	108 109	108 193	3,91%
ELECTROSTAR	1 678	33 067	16 269	0,59%
EURO-CYCLES	4 875	54 600	44 908	1,62%
HANNIBAL LEASE	16 000	152 000	142 240	5,13%
LAND OR	8 400	63 900	61 925	2,24%
ONE TECH	13 800	89 931	89 465	3,23%
S.A.H	26 738	250 000	250 000	9,02%
SIMPAR	500	34 997	30 927	1,12%
Titres OPCVM		153 309	145 693	5,26%
		153 309	145 693	5,26%
FCP VIVEO	842	95 096	93 534	3,38%
FCP SERENA	400	40 317	34 212	1,24%
FIDELITY SICAV	170	17 896	17 947	0,65%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		1 234 950	1 376 756	49,70%
<u>Obligations de sociétés</u>		70 000	72 942	2,63%
Emprunt Amen Bank	500	20 000	20 824	0,75%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	500	50 000	52 118	1,88%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		900 450	916 292	33,08%
BTA 03/2019	300	306 000	314 230	11,34%
BTA 07/2017	75	80 700	79 935	2,89%
BTA 03/2016	500	513 750	522 127	18,85%
<u>Bons du Trésor Zéro Coupons</u>		264 500	387 522	13,99%
BTZC 10/2016	500	264 500	387 522	13,99%
TOTAL		2 301 268	2 384 086	86,06%
Pourcentage par rapport au total actifs				85,55%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2012	2 623 853	139 901	9 491	2 773 245	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions côtées	2 543 233			2 543 233	
Titres OPCVM	3 556 426			3 556 426	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions côtées	(2 621 453)			(2 621 453)	32 864
Titres OPCVM	(3 580 591)			(3 580 591)	(16 138)
Obligations de sociétés	(5 000)			(5 000)	
Bons du trésor assimilables	(215 200)			(215 200)	(6 950)
* <u>Plus ou moins values</u>					
Actions côtées			(77 145)	(77 145)	
Titres OPCVM			(6 218)	(6 218)	
Bon du trésor assimilables			1 061	1 061	
* <u>Intérêts courus</u>		15 728		15 728	
Soldes au 31 décembre 2013	2 301 268	155 629	(72 811)	2 384 086	9 776

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2013 à D : 90.903 contre D : 97.065 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2013	2012
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	9 979	20 684
des titres OPCVM	18 142	3 853
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des obligations de sociétés	3 239	2 794
intérêts des BTA et BTZC	59 543	69 734
TOTAL	90 903	97 065

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 18.761 contre D : 24.565 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2013	2012
Intérêts des certificats de dépôts	13 796	12 240
Intérêts des dépôts à vue	4 965	12 325
TOTAL	18 761	24 565

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à D : 9544 contre un solde de D :12801 au 31 décembre 2012, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	8 854	11 815
Rémunération du dépositaire	690	986
Total	9 544	12 801

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 6956 contre un solde de D : 5973 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance du CMF	154	211
Retenue à la source	2 784	3 379
Rémunération du CAC	4 018	2 383
Total	6 956	5 973

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 43.119, contre un solde de D : 55.184 au 31 décembre 2012, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	39 199	50 167
Rémunération du dépositaire	3 920	5 017
Total	43 119	55 184

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 7.763 contre un solde de D : 8.257 au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du CAC	4 018	3 680
Rémunération du CMF	3 322	4 251
Services bancaires et assimilés	160	99
Autres	263	227
Total	<u>7 763</u>	<u>8 257</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	3 527 059
Nombre de parts émises	22 158
Nombre de copropriétaires	40

Souscriptions réalisées

Montant	130 526
Nombre de parts émises	820
Nombre de copropriétaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(857 174)
Nombre de parts rachetées	(5 385)
Nombre de copropriétaires sortants	(9)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(82 302)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 776
Régularisation des sommes non distribuables	4 063
Frais de négociation	(12 435)

Capital au 31-12-2013

Montant	2 719 513
Nombre de parts	17 593
Nombre de copropriétaires	32

Note 12 : Autres informations**12.1. Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2013	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	6,233	5,489	4,695	3,988	3,655
Charges de gestion des placements	(2,451)	(2,490)	(2,265)	(3,333)	(1,749)
Revenus net des placements	3,782	2,999	2,430	0,655	1,907
Autres charges	(0,441)	(0,373)	(0,374)	(0,261)	(0,266)
Résultat d'exploitation (1)	3,341	2,626	2,056	0,395	1,640
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,465)	(0,352)	(0,121)	(0,199)	0,326
Sommes distribuables de l'exercice	2,877	2,274	1,935	0,195	1,966
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(4,678)	(8,743)	5,106	1,639	2,140
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,556	6,900	5,688	12,179	6,002
Frais de négociation	(0,707)	(0,759)	(0,793)	(1,189)	(1,431)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	(4,829)	(2,602)	(1,375)	12,629	6,713
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,488	0,024	0,681	13,023	8,352
Droits de sortie	-	0,070	0,008	0,079	0,024
Résultat non distribuable de l'exercice	(4,829)	(2,532)	(1,367)	12,708	6,736
Régularisation du résultat non distribuable	0,231	(0,103)	1,821	7,180	2,028
Sommes non distribuables de l'exercice	(4,598)	(2,635)	0,454	19,888	8,764
Dividende distribué	2,274	1,935	0,195	1,966	1,897
Valeur liquidative	157,456	161,452	163,748	161,554	143,438
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	1,54%	1,53%	1,39%	2,19%	1,26%
Autres charges / actif net moyen	0,28%	0,23%	0,23%	0,17%	0,19%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,80%	1,40%	1,19%	0,13%	1,41%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EQUILIBRE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.
- Une commission de succès si MAC EQUILIBRE FCP réalise un rendement minimum exigé égal au TMM+3. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fera annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.

MAC EPARGNANT FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 23 mai 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.326.527, un actif net de D : 9.299.347 et un bénéfice de D : 216.127, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNANT FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
- Les emplois en titres émis par « HANNIBAL LEASE » représentent à la clôture de l'exercice 11,53% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
 - Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de l'exercice, 5,35% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.
 - Les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de l'exercice 11,48% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 Mars 2014

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	8 251 957	10 910 036
Actions et droits rattachés		1 629 134	1 738 035
Obligations et valeurs assimilées		6 123 393	8 529 498
Titres OPCVM		499 430	642 503
Placements monétaires et disponibilités		1 070 476	3 567 557
Placements monétaires		-	3 000 977
Disponibilités		1 070 476	566 580
Créances d'exploitation		4 094	784
TOTAL ACTIF		9 326 527	14 478 377
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	20 351	31 486*
Autres créditeurs divers	8	6 829	21 588*
TOTAL PASSIF		27 180	53 074
ACTIF NET			
Capital	11	8 957 924	14 038 639
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		35	96
Sommes distribuables de l'exercice en cours		341 388	386 568
ACTIF NET		9 299 347	14 425 303
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 326 527	14 478 377

* Retraitées pour les besoins de comparaison suite au reclassement de la rémunération du commissaire aux comptes du poste opérateurs créditeurs au poste autres créditeurs divers

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

				<i>Note</i>	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres				5	519 546	535 676
Dividendes					143 097	104 124
Revenus des obligations et valeurs assimilées					376 449	431 552
Revenus des placements monétaires				6	66 376	72 168
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS					585 922	607 844
Charges de gestion des placements				9	(105 063)	(135 602)
REVENU NET DES PLACEMENTS					480 859	472 242
Autres produits					10 250	-
Autres charges				10	(18 637)	(34 826)
RESULTAT D'EXPLOITATION					472 472	437 416
Régularisation du résultat d'exploitation					(131 084)	(50 848)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE					341 388	386 568
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					131 084	50 848
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres					(97 363)	(502 033)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres					(100 124)	607 389
Frais de négociation					(58 858)	(78 741)
RESULTAT DE L'EXERCICE					216 127	464 031

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	216 127	464 031
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	472 472	437 416
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(97 363)	(502 033)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(100 124)	607 389
Frais de négociation de titres	(58 858)	(78 741)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(350 905)	(426 870)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 991 178)	(2 730 604)
Souscriptions		
- Capital	3 592 035	5 374 861
- Régularisation des sommes non distribuables	13 885	95 645
- Régularisation des sommes distribuables	105 358	119 307
Rachats		
- Capital	(8 453 891)	(8 029 697)
- Régularisation des sommes non distribuables	23 601	(98 871)
- Régularisation des sommes distribuables	(272 166)	(191 849)
VARIATION DEL'ACTIF NET	(5 125 956)	(2 693 443)
ACTIF NET		
En début de période	14 425 303	17 118 746
En fin de période	9 299 347	14 425 303
NOMBRE de PARTS		
En début de période	101 048	120 189
En fin de période	66 053	101 048
VALEUR LIQUIDATIVE	140,786	142,757
TAUX DE RENDEMENT	1,30%	2,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 15 novembre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EPARGNANT FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 8.251.957 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Actions & droits rattachés		1 707 893	1 629 134	17,52%
Actions et droits rattachés admis à la côte		1 707 893	1 629 134	17,52%
ADWYA	10 000	75 114	69 360	0,75%
BIAT	2 000	128 689	120 400	1,29%
ATTIJARI BANK	8 588	141 106	139 538	1,50%
CARTHAGE CEMENT	60 270	204 893	200 639	2,16%
EURO-CYCLES	2 700	30 240	24 872	0,27%
HANNIBAL LEASE	33 500	328 600	297 815	3,20%
LAND OR	15 000	121 176	110 580	1,19%
ONE TECH	23 610	153 554	153 064	1,65%
S.A.H	26 738	250 000	250 000	2,69%
SFBT	10 000	139 910	132 930	1,43%
SIMPAR	1 476	92 916	91 295	0,98%
TUNIS RE	4 250	41 695	38 641	0,42%
Titres OPCVM		518 403	499 430	5,37%
		518 403	499 430	5,37%
FCP VIVEO	3 349	385 041	372 024	4,00%
FCP HELION DEFENSIF	938	99 921	93 941	1,01%
SICAV FIDELITY	317	33 441	33 465	0,36%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		5 160 700	6 123 393	65,85%
Obligations de sociétés		1 950 000	2 000 781	21,52%
AMEN BANK 2006	1 000	40 000	41 649	0,45%
AMEN BANK SUB 2012 TV TMM+1,3%	8 000	720 000	730 067	7,85%
BTE 2010 TV TMM+0,7%	2 000	140 000	141 763	1,52%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	2 500	250 000	260 588	2,80%
BTE 2011 TV TMM+1,3%	500	50 000	52 118	0,56%
HL 2010/1 TF 5,25%	1 500	60 000	61 360	0,66%
HL 2010/1 TMM+0,75	1 500	60 000	61 418	0,66%
HL 2013/1 TF 6,9%	6 300	630 000	651 818	7,01%
Bons du Trésor Assimilables		1 224 800	1 257 391	13,52%
BTA 03/2019	1 200	1 224 800	1 257 391	13,52%
Bons du Trésor Zéro Coupons		1 985 900	2 865 221	30,81%
BTZC 10/2016	3 700	1 985 900	2 865 221	30,81%
TOTAL		7 386 996	8 251 957	88,74%
Pourcentage par rapport au total actifs				88,48%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2012	10 038 247	882 386	(10 597)	10 910 036	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions côtées	9 582 721			9 582 721	
Obligations de sociétés	630 000			630 000	
Titres OPCVM	13 595 015			13 595 015	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions côtées	(9 567 433)			(9 567 433)	83 048
Bon du trésor assimilables	(2 902 367)			(2 902 367)	(83 380)
Obligations de sociétés	(270 000)			(270 000)	
Titres OPCVM	(13 719 187)			(13 719 187)	(99 792)
* <u>Plus ou moins values</u>					
Actions côtées			(124 188)	(124 188)	
Titres OPCVM			(18 901)	(18 901)	
Bon du trésor assimilables			45 726	45 726	
* <u>Intérêts courus</u>					
		90 535		90 535	
Soldes au 31 décembre 2013	7 386 996	972 921	(107 960)	8 251 957	(100 124)

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2013 à D : 519.546 contre D : 535.676 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2013	2012
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	31 153	34 542
des titres OPCVM	111 944	69 582
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
intérêts des obligations de sociétés	91 160	45 081
intérêts des BTA et BTZC	285 289	386 471
TOTAL	519 546	535 676

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 66.376 contre D : 72.168 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2013	2012
Intérêts des certificats de dépôts	41 136	62 781
Intérêts des comptes à terme	6 413	1 832
Intérêts des dépôts à vue	18 827	7 555
TOTAL	66 376	72 168

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à D : 20351 contre D : 31 486 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	17 097	26 641
Rémunération du dépositaire	3 254	4 845
Total	<u>20 351</u>	<u>31 486</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 6829 contre D : 21588 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance du CMF	856	1 288
Retenue à la source	428	1 914
Rémunération du CAC	5 545	18 386
Total	<u>6 829</u>	<u>21 588</u>

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 105.063 contre un solde de D : 135.602 au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	90 054	116 230
Rémunération du dépositaire	15 009	19 372
Total	<u>105 063</u>	<u>135 602</u>

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 18.637 contre un solde de D : 34.826 au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du CAC	5 545	18 108
Rémunération du CMF	12 720	16 417
Services bancaires et assimilés	109	104
Autres	263	197
Total	<u>18 637</u>	<u>34 826</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2012

Montant	14 038 639
Nombre de parts émises	101 048
Nombre de copropriétaires	173

Souscriptions réalisées

Montant	3 592 035
Nombre de parts émises	25 855
Nombre de copropriétaires nouveaux	11

Rachats effectués

Montant	(8 453 891)
Nombre de parts rachetées	(60 850)
Nombre de copropriétaires sortants	(52)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(97 363)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(100 124)
Régularisation des sommes non distribuables	37 486
Frais de négociation	(58 858)

Capital au 31 décembre 2013

Montant	8 957 924
Nombre de parts	66 053
Nombre de copropriétaires	132

Note 12 : Autres informations**12.1. Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2013	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	8,870	6,015	6,010	4,949	3,889
Charges de gestion des placements	(1,591)	(1,342)	(1,377)	(2,128)	(1,117)
Revenus net des placements	7,280	4,673	4,633	2,822	2,772
Autres produits	0,155	-	-	-	-
Autres charges	(0,282)	(0,345)	(0,232)	(0,184)	(0,166)
Résultat d'exploitation (1)	7,153	4,329	4,401	2,637	2,606
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,985)	(0,503)	(0,669)	(0,026)	1,180
Sommes distribuables de l'exercice	5,168	3,826	3,732	2,611	3,786
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(1,474)	(4,968)	1,536	0,867	1,324
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(1,516)	6,011	0,420	10,074	3,849
Frais de négociation	(0,891)	(0,779)	(0,520)	(0,667)	(0,757)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	(3,881)	0,263	0,597	10,274	4,416
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,272	4,592	4,998	12,912	7,022
Résultat non distribuable de l'exercice	(3,881)	0,263	0,597	10,274	4,416
Régularisation du résultat non distribuable	0,568	(0,032)	0,887	0,827	1,543
Sommes non distribuables de l'exercice	(3,313)	0,231	1,484	11,101	5,959
Distribution des dividendes	3,826	3,732	2,611	3,786	3,446
Valeur liquidative	140,786	142,757	142,432	139,826	129,900
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,12%	0,94%	0,98%	1,58%	0,88%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,24%	0,16%	0,14%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,65%	2,68%	2,64%	1,94%	2,99%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EPARGNANT FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,6% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine;
- Une commission de succès si le fonds réalise un rendement minimum exigé égal au TMM+2. Cette commission de succès qui est de 15% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement se fera annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.

MAC EXCELLENCE FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 16 septembre 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC EXCELLENCE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 581.791, un actif net de D : 577.968 et un déficit de D : 31.805, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC EXCELLENCE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « MAC EXCELLENCE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les liquidités et quasi-liquidités représentent à la clôture de l'exercice 48,48% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Ainsi, les emplois en actions de sociétés cotées et en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne représentent à la clôture de l'exercice que 51,34% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 80% fixé par l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 Mars 2014

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>298 678</u>	<u>318 983</u>
Actions et droits rattachés		269 430	286 929
Titres OPCVM		29 248	32 054
Placements monétaires et disponibilités		<u>282 063</u>	<u>305 730</u>
Disponibilités		282 063	305 730
Autres actifs		<u>1 050</u>	<u>2 367</u>
TOTAL ACTIF		<u>581 791</u>	<u>627 080</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	1 706	2 376*
Autres créditeurs divers	8	2 117	478*
TOTAL PASSIF		<u>3 823</u>	<u>2 854</u>

ACTIF NET

Capital	11	581 015	620 248
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(3 047)	3 978
ACTIF NET		<u>577 968</u>	<u>624 226</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>581 791</u>	<u>627 080</u>

* Retraitées pour les besoins de comparaison suite au reclassement de la rémunération du commissaire aux comptes du poste opérateurs créditeurs au poste autres créditeurs divers

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

				<i>Note</i>	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
Revenus du portefeuille-titres				5	7 937	18 341
Dividendes					7 937	18 341
Revenus des placements monétaires				6	2 906	23 691
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS					10 843	42 032
Charges de gestion des placements				9	(8 093)	(30 673)
REVENU NET DES PLACEMENTS					2 750	11 359
Autres charges				10	(5 797)	(3 817)
RESULTAT D'EXPLOITATION					(3 047)	7 542
Régularisation du résultat d'exploitation					-	(3 564)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE					(3 047)	3 978
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					-	3 564
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres					(40 934)	(271 089)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres					18 336	508 742
Frais de négociation					(6 160)	(53 170)
RESULTAT DE L'EXERCICE					(31 805)	192 025

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2013</i>	<i>Année 2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	(31 805)	192 025
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	(3 047)	7 542
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(40 934)	(271 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 336	508 742
Frais de négociation	(6 160)	(53 170)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(3 914)	(22 041)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(10 539)	(2 932 872)
Souscriptions		
- Capital	-	542 753
- Régularisation des sommes non distribuables	-	54 997
- Régularisation des sommes distribuables	-	659
Rachats		
- Capital	(9 845)	(3 286 117)
- Régularisation des sommes non distribuables	(630)	(241 983)
- Régularisation des sommes distribuables	(64)	(4 225)
- Droits de sortie	-	1 044
VARIATION DEL'ACTIF NET	(46 258)	(2 762 888)
ACTIF NET		
En début de période	624 226	3 387 114
En fin de période	577 968	624 226
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	63	341
En fin de période	62	63
VALEUR LIQUIDATIVE	9 322,065	9 908,349
TAUX DE RENDEMENT	(5,28%)	0,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC EXCELLENCE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 10 parts de D : 10.000 chacune. Sa durée de vie est de 10 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 25 avril 2006.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC EXCELLENCE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 298.678 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Actions droits rattachés		287 097	269 430	46,62%
<u>Actions et droits rattachés admis à la côte</u>		287 097	269 430	46,62%
ARTES	1 000	6 563	6 448	1,12%
ADWYA	2 400	18 348	16 646	2,88%
BIAT	400	26 295	24 080	4,17%
CARTHAGE CEMENT	8 500	24 523	28 297	4,90%
ELECTROSTAR	980	14 329	9 502	1,64%
ESSOUKNA	3 000	31 397	24 819	4,29%
EURO CYCLES	1 950	21 840	17 963	3,11%
HANNIBAL LEASE	5 000	47 500	44 450	7,69%
LOND OR	4 086	30 521	30 122	5,21%
ONE TECH	5 790	37 635	37 537	6,49%
SITS	1 896	4 550	4 562	0,79%
TUNIS RE	2 750	23 596	25 004	4,33%
Titres OPCVM		33 794	29 248	5,06%
FCP SERENA	300	30 238	25 659	4,44%
FIDELITY SICAV	34	3 556	3 589	0,62%
TOTAL		320 891	298 678	51,68%
Pourcentage par rapport au total actifs				51,34%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2012	300 262	18 721	318 983	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	814 229		814 229	
Titres OPCVM	473 931		473 931	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(792 116)		(792 116)	22 182
Titres OPCVM	(475 415)		(475 415)	(3 846)
* <u>Plus ou moins values latentes</u>				
Actions cotées		(39 612)	(39 612)	
Titres OPCVM		(1 322)	(1 322)	
Soldes au 31 décembre 2013	320 891	(22 213)	298 678	18 336

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2013 à D : 7.937 contre D: 18.341 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	2013	2012
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	4 347	14 149
des titres OPCVM	3 590	4 192
TOTAL	7 937	18 341

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 2.906 contre un solde de D : 23.691 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2013	2012
Intérêts des certificats de dépôts	-	11 581
Intérêts des dépôts à vue	2 906	12 110
TOTAL	2 906	23 691

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à D :1706 contre D : 2.376 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	148	392
Rémunération du dépositaire	1 531	1 555
Autres	27	429
Total	<u>1 706</u>	<u>2 376</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 2117 contre D : 478 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevance CMF	304	308
Rémunération du CAC	1 813	170
Total	<u>2 117</u>	<u>478</u>

Note 9 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à D : 8.093 contre D : 30.673 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	7 357	27 885
Rémunération du dépositaire	736	2 788
Total	<u>8 093</u>	<u>30 673</u>

Note 10 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2013 à D : 5.797 contre D : 3.817 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du CAC	4 809	1 200
Rémunération du CMF	623	2 363
Services bancaires et assimilés	103	93
Autres	262	161
Total	5 797	3 817

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2012

Montant	620 248
Nombre de parts	63
Nombre de copropriétaires	4

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(9 845)
Nombre de parts rachetées	(1)
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(40 934)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18 336
Régularisation des sommes non distribuables	(630)
Droits de sortie	-
Frais de négociation	(6 160)
Droits de sortie	-

Capital au 31-12-2013

Montant	581 015
Nombre de parts	62
Nombre de copropriétaires	4

Note 12 : Autres informations**12.1. Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2013	2012	2011	2010	2009
Revenus des placements	174,887	667,175	237,821	344,252	421,361
Charges de gestion des placements	(130,532)	(486,873)	(141,270)	(142,305)	(136,106)
Revenus net des placements	44,355	180,302	96,551	201,947	285,255
Autres charges	(93,500)	(60,587)	(22,997)	(23,635)	(16,859)
Résultat d'exploitation (1)	(49,145)	119,713	73,553	178,311	268,395
Régularisation du résultat d'exploitation	-	(56,571)	(8,912)	(0,804)	(31,554)
Sommes distribuables de l'exercice	(49,145)	63,142	64,641	177,508	236,841
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(660,226)	(4 303,000)	389,264	(373,196)	1 103,379
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	295,742	8 075,270	(808,971)	2 330,874	557,078
Frais de négociation	(99,355)	(843,968)	(235,158)	(255,542)	(317,688)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(463,839)	2 928,302	(654,865)	1 702,136	1 342,770
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(512,984)	3 048,015	(581,312)	1 880,447	1 611,164
Droits de sortie	-	16,571	1,408	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	(463,839)	2 944,873	(653,457)	1 702,136	1 342,770
Régularisation du résultat non distribuable	(10,161)	(2 968,032)	72,387	(149,451)	(309,455)
Sommes non distribuables de l'exercice	(474,000)	(23,159)	(581,070)	1 552,685	1 033,314
Dividende à distribuer	63,142	64,641	177,508	236,841	23,308
Valeur liquidative	9 322,065	9 908,349	9 932,886	10 626,821	9 133,472
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,36%	4,91%	1,37%	1,44%	1,60%
Autres charges / actif net moyen	0,97%	0,61%	0,22%	0,24%	0,20%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(0,51%)	0,64%	0,63%	1,80%	2,78%

12.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EXCELLENCE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.

MAC EXCELLENCE FCP prend à sa charge les frais de courtage fixes au taux de 0,4% hors taxes, revenant au gestionnaire lors de chaque transaction en bourse.

Par ailleurs, une commission de succès est prélevée par le gestionnaire si MAC EXCELLENCE FCP réalise un rendement minimum exigé de 20%. Cette commission de succès fixée à 10% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et ce rendement minimum exigé, son règlement se fera annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes et un maximum de 20.000 dinars hors taxes.